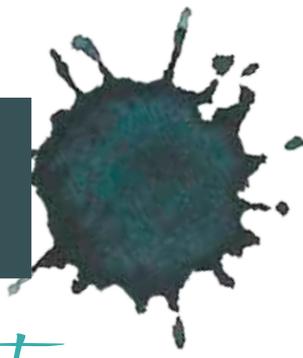


L'ECH

de Montléart



Numéro 33 - Décembre 2015
BULLETIN MUNICIPAL
DE JARDIN

Jardin, un village de charme !



Vie municipale

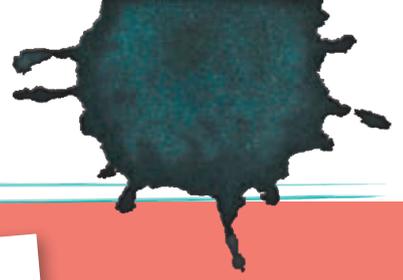
Vie pratique

Vie associative

Renseignements utiles

Illustrations Les pinceaux de Jardin

Sommaire



Vie municipale

Des élus investis , Le Maire	3
Les adjoints 1 ^{ère} adjointe - Vie Sociale	4-5
2 ^{ème} adjoint - Voirie Réseaux	6
3 ^{ème} adjointe - Vie Scolaire	7
4 ^{ème} adjoint - Urbanisme	8-9
5 ^{ème} adjoint - Bât. communaux, Espaces verts	10
Les conseillers municipaux délégués	11
Déléguée aux affaires culturelles	11-12
Délégué Communication	13-14
Conseiller environnement	15
Les conseillers municipaux	16
Les commissions municipales	17
Le conseil municipal	18
Les services de la Mairie	19
Services techniques	19
Les agents des écoles	19
Les agents de service à la personne	20
Secrétariat	20
Nos infrastructures	21
Culture	21-22
Sports et loisirs	23
Pêle-Mêle	24-25
Les travaux	26
La vie économique	26-27

Vie pratique

Informations pratiques	28-29
Environnement	30-31
Tourisme	32-33
A chacun ses missions !	34-35

Vie associative

Les associations	36
3 ^{ème} âge - Le trait d'union	36
Alpes pour tous	36
A tour de rôle	37
Boule sportive	38
Comité de jumelage	38
Le club de rétro mécanique de Jardin	39
La FNACA	39
Section de judo de Jardin	40
Les pinceaux de Jardin	41
Le Qi Gong	41
Nature rand'eau haut oh !	42
Modélisme club d'Estrablin/Jardin	42
Paroisse Mère Térésa	43
Sou des écoles	43
Tennis club d'Estrablin/Jardin	44
Etat Civil 2015	45
Contactez nos associations	46
Le calendrier des manifestations	47

Renseignements utiles

Services médicaux et paramédicaux	48
Les assistantes maternelles agréées	49
Les bons mots de Jardin	49
Numéros utiles	50

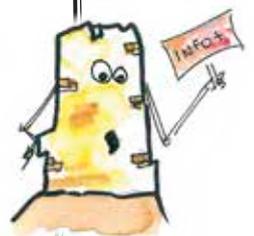
Avis aux habitants, associations et annonceurs

L'Écho de Montléant est une vitrine de la vie de la commune. À ce titre, nous donnons la parole aux associations qui présentent leurs activités. Cette année, nous avons souhaité aller plus loin en faisant appel au talent des "Pinceaux de Jardin", pour illustrer ce bulletin. Au fil des pages, vous apprécierez la finesse et la qualité de leur travail. Nous les en remercions chaleureusement.

Les encarts publicitaires ont une double fonction : ils permettent de mettre en valeur l'offre de services de nos commerçants et artisans locaux, et de financer en partie la réalisation et l'impression de cette édition annuelle.

L'an dernier, pour soutenir l'activité économique, nous avons pris la décision de réduire le tarif des publicités de l'ordre de 30 % par rapport à 2012, afin que tous les professionnels qui le désirent puissent paraître dans nos colonnes. Dans cette même optique, les tarifs 2015 sont restés stables.

Cette publication vous est destinée. Nous vous remercions, toutes et tous, pour votre implication dans sa conception et vous invitons, au quotidien, à faire appel à nos artisans, commerçants et entreprises qui allient proximité et savoir-faire.



Agir avec un imprimeur **IMPRIM'VERT** c'est :

- l'élimination conforme des déchets dangereux,
- la sécurisation des stockages de liquides dangereux,
- la non utilisation de produit toxique,
- la sensibilisation environnementale des salariés et de • la clientèle,
- le suivi des consommations énergétiques du site.

Bulletin municipal N°33 - Décembre 2015
Directeur de publication : Thierry Quintard
Rédaction : Patrice Ambrosioni et Monique Genève
Publicités : Karine Valette
Illustrations : Les Pinceaux de Jardin
Jeux réalisés par les bénévoles de la bibliothèque

Mise en page et impression : Imprimerie Buroset
27 bis, av. Général Leclerc 38200 Vienne
Tél. 04 74 53 76 20 - contact@buroset.fr

La Vie Municipale

Des élus investis

Depuis le début de leur mandat, les élus travaillent pour offrir aux Jardinoises et Jardinois, une bonne qualité de vie. Étude des dossiers, réunions en mairie, présence sur le terrain, interventions au sein de ViennAgglo, rencontres avec les habitants : la majeure partie de leur mission se fait dans l'ombre.

À travers ces pages, nous vous proposons de découvrir dans le détail, les tâches qui incombent à chacun d'eux : le Maire, Thierry Quintard, les adjoints, les conseillers municipaux délégués et tous les membres du conseil qui siègent dans les commissions.

Le Maire

Thierry Quintard



Entré en 2001 au sein du Conseil municipal, il a été nommé Adjoint aux finances durant ses deux mandats successifs. Depuis le mois de mars 2014, en sa qualité de Maire de Jardin, il est le Premier Magistrat de la commune.

Ce que dit la loi :

- Le Maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal.

- Il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes.

Les délégations portent sur des domaines très divers (affectation des propriétés communales, réalisation des emprunts, création de classes dans les écoles, action en justice...) et sont révocables à tout moment. La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise le Maire à subdéléguer, à un adjoint ou un conseiller municipal, les attributions qui lui ont été confiées par délégation.

- Le Maire est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le Code général des collectivités territoriales comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Il s'agit également de polices spéciales (baignade, circulation...).

- Le Maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.



Sous l'autorité du préfet, le Maire remplit des fonctions administratives dont notamment :

- La publication des lois et règlements ;
- L'organisation des élections ;
- La légalisation des signatures.

Sous l'autorité du Procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

En savoir plus :

<http://www.vie-publique.fr/>

Une présence active au sein de ViennAgglo

À l'échelle du territoire, le Maire, Thierry Quintard, est aussi Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois.



De ce fait, il siège dans différentes instances :

- Il est Conseiller délégué aux bâtiments intercommunaux et au suivi du schéma d'accessibilité handicaps

- Membre du Syndicat mixte des rives du Rhône (SCOT)

- Membre du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme du Pays Viennois

- Membre de la Commission d'Appel d'offres et des Commissions finances, économie, urbanisme.

Les Conseillers municipaux, de leur côté, représentent régulièrement la commune dans les différentes commissions de l'Agglomération :

- Assainissement Rivières,
- Cohésion sociale,
- Économie,
- Environnement et Gestion des déchets,
- Équipements sportifs,
- Événement culturels et sportifs,
- Finances - Administration générale,
- Habitat,
- Comité Local de l'Habitat (CLH)
- Petite enfance et les Âges de la vie
- Transports et déplacements,
- Voirie communautaire – Travaux,
- Groupement d'Intérêt Public (GIP).

La Vie Municipale

Les adjoints

Évelyne Ziboura
Première adjointe



Action sociale

Déléguée à Vienn'Agglo et siège aux commissions : Cohésion sociale, Habitat, CLH, Petite enfance et âges de la vie. Elle est également Déléguée au Syndicat SIRCAT.

Avec l'appui du CCAS, les élus travaillent pour offrir aux Jardinoises et Jardinois les mêmes prestations sociales que dans les grandes villes, la proximité en plus.

À chaque période de la vie, de la petite enfance au 3ème âge, des aides existent pour vous accompagner au quotidien. Dans une démarche de proximité, le CCAS est là pour vous renseigner et peut faire le relais avec les différents organismes, tel que Vienn'Agglo.

Faire garder son enfant

En accueil collectif, les enfants de la commune sont dirigés vers le multi-accueil "La Clef des Champs", à Vienne.

Les parents qui préfèrent un accueil individuel peuvent faire appel à l'une des assistantes maternelles agréées de Jardin. Certaines travaillent en lien avec les Relais d'Assistants Maternelles. Ce sont des lieux d'accueil et d'information, mis au service des assistantes maternelles et des parents. Ils proposent aussi un espace/temps pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

Services à la personne...

Pour conserver son autonomie et rester chez soi le plus longtemps possible, des services personnalisés sont mis en place.

Le portage des repas à domicile, de l'ordre de 3000 par an, est assuré par la Municipalité. Les repas sont préparés dans les cuisines de la maison de retraite Villa Ortis et livrés en liaison froide, du lundi au samedi par Dominique, agent communal. Les menus sont adaptés aux personnes âgées, avec ou sans restriction alimentaire. Ils s'adressent aussi à toutes les personnes qui en ont besoin, ponctuellement ou dans la durée : handicap, accident, maladie, grossesse...

Plébiscitée par la dizaine d'utilisateurs, la téléalarme est un élément de sécurité majeur. En cas d'urgence, cet équipement permet d'établir un contact, 24h/24 et 7 jours sur 7 avec une centrale d'écoute qui est reliée aux sapeurs pompiers de l'Isère. En cas de problème : chute, malaise, une simple pression sur un bracelet ou un pendentif vous met en relation avec les secours. En 2015, dix personnes ont déclenché l'alerte. Seul un cas a nécessité le déplacement des secours. L'installation est réalisée par les techniciens de Vienn'Agglo, qui assurent une astreinte de maintenance, 24h/24 et 7j/7.

Des professionnels à la carte

Quand on doit faire appel à des prestataires pour alléger son quotidien, il est parfois difficile de faire le bon choix. Pour vous aider, l'Association des Services à la Personne du Pays Viennois (ASPPV), basée à Vienne, regroupe des professionnels compétents.

Garde d'enfants, soutien scolaire, ménage, jardinage, bricolage, prise en charge des papiers et démarches administratives, compétences fiscales, aide à la mobilité, service de soins, soutien aux familles... : à chaque problème sa solution !

Des aides financières

Les personnes en difficulté peuvent obtenir des aides versées par des organismes d'État ou institutionnels : la Caisse d'allocations familiales, le Conseil départemental..., et bien sûr, le CCAS.

Pour connaître vos droits et remplir vos dossiers de demande de RSA (Revenu de solidarité active), d'allocations pour les jeunes enfants, les personnes handicapées, des prestations sociales ou de logement, vous pouvez vous adresser directement au CCAS, qui est tenu à la confidentialité.

L'aide d'urgence

La Municipalité apporte une aide active par le biais du secours d'urgence du CCAS. Toute personne résidant sur la commune peut la demander et en cas d'accord, elle est versée immédiatement. En 2015, une personne a bénéficié de cette aide non remboursable, et deux ont sollicité une aide remboursable.

Sous la présidence du Maire, le CCAS est composé de 8 membres élus et de 8 membres extérieurs nommés : Michèle Roux, Charlotte Garin, Jean-Pierre Huguet, Bruno Cartier, Monique Arnoux, Janine Askontchensky, Christel Monnin, Pierre Langlois.

La Vie Municipale

L'aide aux vacances

Jardin ne dispose pas de centre de loisirs. Les enfants sont donc orientés vers les structures de Vienne et Estrablin qui facturent un supplément aux familles extérieures. Un pourcentage de cette majoration est remboursé aux familles en fonction de leur quotient familial.

L'aide au logement

Avec la construction du Clos des Lilas, Jardin compte 47 logements sociaux gérés par l'Opac38 et Advivo. Ce sont les bailleurs qui attribuent les logements, mais en sa qualité de Première adjointe, Évelyne Ziboura est membre de la commission d'attribution de la Commission locale pour l'habitat de ViennAgglo et participe aux délibérations.

Pour les 18-25 ans, le CCAS travaille en collaboration avec l'association RIVHAJ qui accompagne les jeunes inscrits dans un processus d'insertion sociale ou professionnelle.

Le maintien de la vie sociale

Dans le cadre de sa mission, et surtout pour traduire son attachement aux aînés de la commune, la Municipalité, par le biais du CCAS, offre chaque année un repas de Noël aux plus de 67 ans.

Les personnes de plus de 70 ans qui ne peuvent participer à cette rencontre reçoivent un colis gourmand, tout aussi apprécié.

La mutuelle groupée

Lancé l'an dernier, le dossier est en cours. L'objectif est d'obtenir des tarifs compétitifs grâce à un groupement d'adhérents, pour faciliter l'adhésion des particuliers à une mutuelle de santé. Un rapprochement a été initié avec la commune de Pont-Évêque qui s'est engagée dans une démarche similaire. Deux mutuelles ont été retenues : Adréa et Apicil qui ont détaillé leurs prestations lors d'une réunion publique qui s'est tenue à Pont-Évêque.

Pour une information plus personnalisée, leurs représentants tiennent des permanences à la mairie de Jardin.

Et pour demain ?

Je constate que pour la plupart des Jardinois et Jardinoises, il est difficile de demander de l'aide. C'est la raison pour laquelle je reste disponible et que dans un souci de discrétion, je peux me déplacer à domicile où la parole est libérée.

Une adresse mail a été spécialement créée pour un accès direct au CCAS.

Évelyne Ziboura

Pour toute demande ou renseignement, adressez-vous à la Mairie de Jardin.

Retrouvez les coordonnées et les adresses en page 51 et sur le site internet de la mairie :

www.mairie-jardin.fr



Aux pains de Jardin
Chez Dim et Aurore
Ouvert du mardi au samedi de 6h à 19h30
et le dimanche de 6h à 13h. Fermé le lundi.
Spécialités : le Soleil, la brioche Grand-Mère
Tél. 04 74 31 58 08



SALON VICTORIA
66, route de Berardier
38200 JARDIN
Tél. : 04 74 31 64 87

La Vie Municipale

Yves Giroud
2ème adjoint



Voiries - Réseaux

Délégué à Vienn'Agglo et siège aux Commissions : assainissement rivières dont au syndicat hydraulique des 4 vallées, Systepur (Station d'épuration de Reventin-Vaugris), économie, voirie communautaire, travaux. Il est également Délégué au syndicat SEDI.

De nombreuses compétences ont été déléguées à la Communauté d'agglomération du Pays Viennois, dit Vienn'Agglo, dont les rivières en relation avec le syndicat Rivières 4 vallées.



Voirie

Programme 2015 des travaux : 64 000 €

- Chemin des Liesses : enrobé
- Chemin de la Piconnière : glissières de sécurité et pose d'un enrochement en bordure du ruisseau
- Chemin de la Revollat : enrobé
- Montée de la Vieille Église : pose d'un enrochement en bordure du ruisseau

Sécurité routière

La vitesse, et plus particulièrement sur certains secteurs de la commune, est un problème récurrent.

Pour tenter de trouver des solutions, la Municipalité a organisé une réunion publique avec les riverains de l'avenue du Dauphiné (RD 167 A), du carrefour de la voie de l'Europe et de la rue de l'ancienne école. Plusieurs pistes de travail ont été évoquées, telles que la pose de ralentisseurs, de feux tricolores, d'une plate-forme surélevée, d'une inversion des "stop"...

Le souci est le même Montée de la Vieille Église, au niveau du rétrécissement de la partie basse sur la VC 2, sachant que ces voiries ne sont pas adaptées à un trafic aussi important.

À la hauteur de la Tour de Montléant (RD 167), l'accès à l'abri bus pour le ramassage scolaire est dangereux. La Municipalité recherche une solution avec le Conseil Départemental, Vienn'Agglo qui a la compétence transports scolaires, et bien sûr, avec les riverains. À titre provisoire, cet arrêt de bus a été transféré à l'entrée du lotissement Le Grand Pré.

Un radar pédagogique a été posé à l'entrée de Bérardier.



Eaux pluviales

Une étude est en cours avec le Conseil Départemental concernant le rond-point, devant l'école, pour corriger les erreurs de conception d'origine du Département.

Éclairage

Notre réseau est régulièrement entretenu par l'entreprise Serpollet et agrandi en fonction des besoins signalés par les habitants, dans un souci d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution lumineuse

Et pour demain ?

Nous allons continuer à travailler avec les services du Département et Vienn'Agglo, desquels dépendent les financements, pour garantir aux Jardinoises et Jardinois des routes en bon état et sécurisées.

*D'une année à l'autre, par de perfides contraintes,
L'élu local plie sous la réglementation.
De savants décrets et de belles lois qui l'éreintent.
Ils appellent tout cela la Décentralisation.*

Yves Giroud

La Vie Municipale

Christine Beaubouchez



Affaires
scolaires

3ème adjointe

Déléguée à Vienn'Agglo et siège aux commissions : petite enfance et les âges de la vie, transports et déplacements.

Bibliothèque

L'école et l'enseignement qu'elle dispense est un des fondements de notre société. La Municipalité met tout en œuvre pour offrir aux enfants et aux enseignants, de bonnes conditions d'accueil, pour faciliter les apprentissages et développer la citoyenneté.

Des effectifs stables

Jardin dispose de deux écoles : la maternelle "Le Petit Prince" qui accueille 58 élèves répartis sur deux classes, et l'école élémentaire "Marc Lentil-



lon" qui regroupe 125 élèves sur cinq classes, soit un total de 183 écoliers.

Excepté l'arrivée d'un nouveau directeur à l'école élémentaire : Yves Thabaret, l'équipe enseignante est stable, de même que le personnel communal (Atsem) qui encadre les enfants. Grâce à leur professionnalisme et leur sens de l'écoute, la prise en charge des petits de maternelles est satisfaisante, malgré la lourdeur des effectifs, avec une moyenne de 29 enfants

par classe.

Dans ces conditions, dictées par l'Éducation nationale qui refuse l'ouverture d'une troisième classe, il n'est pas possible d'accueillir les enfants dès deux ans, mais seulement à trois ans révolus.

Les Temps d'activités périscolaires (TAP)

Lancés l'an dernier, les Temps d'activités périscolaires remportent un franc succès avec un taux de fréquentation de l'ordre de 80 % des enfants scolarisés, soit 140 inscrits, alors qu'ils sont facultatifs. Les retours sont positifs, tant du côté des enfants que des parents.

Cette année, des nouvelles activités sont proposées : anglais et théâtre. Les horaires et les tarifs sont identiques à l'an dernier : 6 € par mois, sachant qu'il s'agit d'une participation car le coût réel dépasse les 16 €.



La restauration scolaire

Une centaine d'enfants déjeunent chaque jour, au restaurant scolaire. Les repas sont fournis par la société "Saveurs à l'ancienne" de Mornant, qui donne globalement satisfaction.

La garderie

Assurée par le personnel communal, elle accueille quotidiennement 35 enfants et fonctionne matin et soir. Deux créneaux ont été rajoutés : le mercredi, de 11h30 à 12h30, et le vendredi de 15h30 à 16h30.

Les activités sportives et culturelles

Sport : En complément des temps de sport animés par les enseignants, les écoliers en élémentaires bénéficient d'une heure de sport par classe et par semaine, sous la conduite d'Annie,

éducatrice sportive.

Musique : À l'école élémentaire, le Syndicat Intercommunal de Musique intervient dans chaque classe, à raison d'une heure par semaine, pour initier les enfants à la culture musicale.

Par ailleurs, la commune finance fortement ce Syndicat Intercommunal de Musique, qui construit de nouveaux locaux à Pont-Évêque, puisque de nombreux élèves Jardinois y sont inscrits.

Environnement : Une fois par trimestre, l'éducateur nature de l'association Nature vivante, emmène les écoliers à la mare du Fouillet, vers la Tour de Montléant, et aux alentours, pour les sensibiliser à l'environnement.

La bibliothèque : C'est à la fois un pôle culturel et un lieu de rencontre. L'embauche de Guylaine Camozzo, à temps partiel, a permis à la commune d'avoir un référent identifié, ce qui était devenu une nécessité depuis la mise en réseau des bibliothèques du Pays Viennois, dont Jardin fait partie. Pour des raisons de confort et d'économie d'énergie, les vitres et huisseries du bâtiment ont été entièrement refaites.

Et pour demain ?

Je me réjouis des bons rapports que les élus entretiennent avec le corps enseignant, les intervenants et le personnel communal qui travaillent dans nos écoles. Je salue la nouvelle équipe du Sou des Écoles qui a déjà programmé de nombreuses manifestations et les félicite pour leur dynamisme.

Pour l'an prochain, j'aimerais obtenir l'ouverture d'une troisième classe de maternelle pour alléger les effectifs. Sachez que nous œuvrons en ce sens.

Christine Beaubouchez

La Vie Municipale

Cédric Bon
4ème adjoint



Urbanisme

Délégué à Vienn'Agglo et siège aux commissions : environnement et gestion des déchets, équipements sportifs, habitat, GIP.

POS, PLU, PLUI, ADS, SCOT... Il n'est pas toujours facile de comprendre tous ces sigles, ni de maîtriser les nouvelles réglementations en matière d'urbanisme et de droit du sol. Sous l'égide du Maire, Thierry Quintard, l'adjoint et sa commission travaillent en collaboration avec Vienn'Agglo et les services de l'État, pour asseoir leur droit de regard sur l'évolution de la commune et ses orientations.

La commission urbanisme et son adjoint gèrent les dossiers quotidiens tels que l'étude des permis de construire et des déclarations préalables, avant leur instruction par le service ADS (Administration du Droit des Sols) de Vienn'Agglo. Ce dernier se base sur les règles d'urbanisme en vigueur et tient compte du règlement d'urbanisme de la commune, lequel a été élaboré au moment du dernier POS (Plan d'Occupation des Sols) de 2011. Il s'appuie également sur l'opinion de l'adjoint, du Maire et des élus membres de la commission afin d'émettre un avis le plus objectif possible pour conjuguer la théorie et la réalité du terrain.

Un travail de vérification s'effectue en aval, à l'achèvement des travaux, afin de veiller au respect de la conformité des constructions avec les déclarations préalables, ou les permis de construire qui ont été acceptés.

En cas de non-conformité ou de ré-

serve émises par le voisinage, une réunion avec les différentes parties est organisée pour trouver des solutions en accord avec le règlement d'urbanisme, dans le respect des intérêts de chacun.

Pour éviter ce type de désagrément, il est fortement conseillé de s'informer auprès de la mairie avant la réalisation d'un projet, quelle qu'en soit la taille, pour s'assurer qu'il est en accord avec le règlement d'urbanisme et constituer un dossier qui se verra instruit plus rapidement.



Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La commune de Jardin a lancé la révision de son POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) par délibération. Datant de 2001, il ne correspond plus à la physionomie de la commune sachant que les différentes zones urbanisables sont pour la plupart construites et qu'il convient de redéfinir les zones de développement : naturelles, agricoles, d'équipements, artisanales et urbanisables...

La délibération du conseil municipal du 24 novembre 2014 définit les objectifs, à savoir : mieux anticiper, planifier le développement et penser le projet urbain de la commune dans sa globalité, donner de nouvelles orientations pour le développement du centre village ainsi qu'à certains secteurs du territoire communal, mettre en concordance le règlement des zones avec les nouvelles dispositions.

D'une manière générale, il s'agit de vérifier, modifier, voire réviser toutes les composantes du dossier : rapport de présentation, règlement, docu-

ments graphiques, pour maintenir le cadre de vie, protéger les zones agricoles, valoriser les zones naturelles et certains sites, dans un souci de cohérence, comme en 2001, mais en veillant aussi à ce que l'espace communal vive et qu'aucune zone ne reste en sommeil.



Par ailleurs, la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) prévoit que les plans d'occupation des sols non transformés en plan local d'urbanisme au 31 décembre 2015 deviennent caducs, sans remise en vigueur du document antérieur et avec application du règlement national d'urbanisme (RNU). Néanmoins, les POS engagés dans une procédure de révision avant cette date disposeront de trois ans maximum après la publication de la loi pour terminer leur procédure dans le respect de l'article de référence. Pour un POS engagé dans une procédure de révision sous forme de PLU avant le 31 décembre 2015, il sera possible de maintenir le POS jusqu'au 27 mars 2017. Après cette date, si le PLU n'est pas approuvé, le POS devient caduc et le RNU s'applique.

C'est pour conserver la main mise sur son évolution et ne pas être soumis à ces règles nationales, que la commune lance son PLU avant le 31 décembre 2015.

Face aux enjeux, les élus ont choisi de s'adjoindre les services du cabinet d'urbanisme, G2C, retenu sur appel d'offres avec le soutien précieux de Madame Chardon du CAUE de Grenoble. Le travail a commencé et se poursuivra sur environ 18 mois

La Vie Municipale

afin d'élaborer notre nouveau document d'urbanisme.

Quatre grandes phases vont se succéder, à savoir :

Le diagnostic

Il vise à établir un état initial de l'environnement et évaluer les enjeux en établissant un bilan du POS en vigueur, une analyse sociodémographique, urbanistique et paysagère. Tout ceci en observant où s'est fait le développement ces 10-15 dernières années, en analysant la consommation foncière et en prenant en compte la problématique agricole. Les différents documents cartographiques, telle que la carte des aléas de Jardin qui date de 1997, seront refaits. Cette phase durera 6 mois, de septembre 2015 à février 2016.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Il s'agit du volet politique du PLU, au sens où différents scénarii de développement seront envisagés avant de retenir celui qui guidera l'évolution de notre village pour les 10 à 15 ans à venir.

Il devra être compatible avec le SCOT (Schéma de Cohésion Territoriale) qui impose un taux et une croissance d'urbanisation, à laquelle il faudra s'adapter. Cette phase s'étendra sur cinq mois.

La conception des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)

Ces OAP devront être liées à la définition du zonage, dans l'optique de créer une à plusieurs petites zones développant des formes urbaines prédéfinies dans le PLU. Cette phase s'étendra sur environ deux mois.

La traduction réglementaire

Cette dernière étape de six mois mettra à jour des propositions réglementaires pour chaque orientation et objectif du PADD. C'est à ce stade que le rapport de présentation sera rédigé.

Au cours de cette année et demie de conception du PLU, deux réunions publiques seront programmées en complément de l'information régulière diffusée par le biais des publications municipales et du site internet de la mairie.

Quelques mots sur le PLUI

En marge du PLU, Jardin doit faire face à un projet de PLUI ou Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Plus clairement, l'ensemble des évolutions législatives tendent vers un transfert de l'urbanisme à l'intercommunalité. La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux intercommunalités en mars 2017. Pour empêcher ce transfert, une majorité de 25 % des communes représentant 20 % de la population doit rejeter cette proposition.

Sur la base d'un argumentaire étayé, le Maire, Thierry Quintard, s'est opposé à l'instauration d'un PLUI, qui ne serait pas une addition des 18 PLU communaux mais une nouvelle réflexion sur l'ensemble du territoire de Viennagglo. Une nouvelle délibération devra être prise sachant que l'État a modifié les règles de la minorité de blocage.

Et pour demain ?

Nous veillerons avec la plus grande attention, à ce que « notre » Jardin ne devienne pas un quartier à l'urbanisation excessive adossé à Vienne. Rappelons l'étymologie du nom de notre village : Ortis, qui en latin signifie le jardin potager. Car à l'époque, loin d'être une zone résidentielle, Jardin nourrissait les seigneurs de Vienne.

Aujourd'hui, il apparaît nettement qu'une large majorité de Jardinoises et Jardinois sont attachés au caractère rural de notre commune, tout en en appréciant la richesse et la diversité de son offre de services. Alors pour demain, respectons notre identité, sans nostalgie ni regard passéiste, et tournons-nous vers l'avenir, en sachant intégrer avec modestie et intelligence de nouvelles formes urbaines.

Cédric Bon

MENUISERIE ALUMINIUM
BONIN VÉRANDAS
DEVIS GRATUITS

Volets roulants - Menuiserie PVC - Portails et automatismes - Brise-soleil

06 07 08 09 89 04 74 85 93 40

645, route de la bougie
38780 ESTRABLIN

SARL SIVAL ELEC - ENT. GENERALE D'ELECTRICITE DA SILVA

Installation - Dépannage
Automatisme de portails
Bâtiment - Industrie

74 Allée des Aqueducs
38200 JARDIN

Tél./Fax 04 74 85 06 65
Port. 06 11 76 50 30

IMPRIMERIE
BUROSET

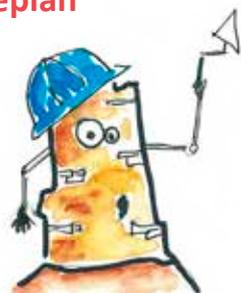
www.buroset.fr

Imprimerie Reprographie
Edition de livres Studio de création

Tél. 04 74 53 76 20 - Vienne

La Vie Municipale

Bernard Roqueplan 5ème adjoint



Bâtiments
communaux

Délégué à Vienn'Agglo et siège aux commissions : assainissement rivières, dont au Syndicat hydraulique des 4 vallées, équipements sportifs, finances administration générale, voirie communautaire travaux.

Pour offrir un cadre de vie agréable aux habitants en mettant à leur disposition des équipements performants, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement, la Municipalité s'appuie sur les services techniques qui fournissent un travail de grande qualité.

À Jardin, de nombreuses réalisations ont vu le jour. L'aménagement d'une aire de jeux près du stade des Liesses est l'une des plus visibles, surtout pour les jeunes et les familles qui apprécient la diversité des installations.

Elle comprend : des panneaux de baskets, une table de ping-pong, des jeux à ressort, un pont suspendu, un parcours d'équilibre, une piste de sprint, des bancs et naturellement, des poubelles pour conserver le site propre. Les agents techniques, aidés des élus, se sont chargés de l'installation.

Ces équipements viennent en complément des cages de football déjà existantes, du court de tennis et des deux terrains de boules strictement réservés, l'un à la pétanque, l'autre, à la pratique de la boule lyonnaise. En accord avec l'association utilisatrice : La Boule Sportive Jardinoise, une fois par an, la Municipalité fournit du gravier que les boulistes se chargent de répandre, ce qui permet d'entretenir le terrain à moindre coût. Ainsi, tout

le monde est gagnant !

Le programme d'accessibilité

Le programme d'accessibilité des bâtiments publics, qui ont vocation à recevoir du public, a été transmis aux services de l'État. L'ensemble des travaux doit être effectué à l'horizon 2020. Ils seront donc échelonnés sur les cinq années à venir. Même l'entrée de l'église devra être aménagée, la rampe d'accès ayant une pente trop forte.

Dans l'établissement du calendrier, les élus ont privilégié les locaux utilisés par les enfants et les associations.

L'école

Les portes qui donnent accès sur l'extérieur ont été remplacées pour une meilleure isolation.



La bibliothèque

Les portes et fenêtres ont été changées. Confort et esthétique de ce nouvel équipement sont déjà appréciés et permettront des économies significatives d'énergie. Pour répondre aux nouvelles normes d'accessibilité, la rampe d'accès sera modifiée pour rendre la pente plus douce.

La salle polyvalente

Les vacances de la Toussaint ont été mises à profit pour remplacer l'éclairage par des lampes à LED, plus performantes et beaucoup plus économiques avec un système novateur qui permet de choisir entre trois puis-

sances d'éclairage : faible, moyenne ou forte, en fonction de l'utilisation et des besoins.

D'autre part, en raison des incivilités, les modalités d'accès au bâtiment ont été restreintes et sécurisées. Un système d'alarme, géré par des badges électroniques, va être installé.



Et pour demain ?

Nous continuons notre démarche environnementale en investissant dans des travaux pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, afin de réduire les consommations d'énergie :

changement d'une chaudière de l'école et installation d'un régulateur qui permettra de diminuer nos dépenses de 20 à 30 %, remplacement de l'éclairage traditionnel par des LED...

Nous porterons également le projet de construction de la nouvelle mairie. À cet effet, une délibération a été prise en conseil municipal, le 2 mars 2015, pour créer un Comité de pilotage chargé de porter le projet.

Bernard Roqueplan

La Vie Municipale

Les conseillers municipaux délégués

Valérie Dias



Affaires culturelles

À Jardin, la richesse du tissu associatif permet d'offrir un large panel d'activités et d'organiser de nombreuses manifestations, en complément des événements municipaux.

Créer un maillage entre les associations

Le calendrier des fêtes et ses quelques 40 manifestations annuelles en est l'illustration. À Jardin, la vie sociale est dense grâce à la trentaine d'associations qui fonctionnent plutôt bien. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts : du sport, de la culture, du loisir. Chacun pratique l'activité qui lui plaît, avec des personnes qui partagent la même passion.

Pour développer les liens sociaux et alléger la tâche des bénévoles, qui souvent sont trop peu nombreux à travailler en coulisses lors des temps festifs, il serait intéressant de créer un maillage entre les associations. Ce rapprochement permettrait aux bénévoles de s'entraider ce qui aurait comme avantages d'organiser des manifestations de plus grande envergure et d'attirer un autre public.

Dans cette démarche, le Comité des fêtes a un rôle fédérateur. Il est d'ailleurs présent dans bon nombre de manifestations culturelles mais c'est aussi aux associations de faire appel les unes aux autres.

Pérenniser les événements municipaux

Une réflexion pour relancer la dynamique des animations traditionnelles est engagée. Il faut savoir évoluer et innover.

Le Forum des associations

Cette année, la fréquentation a été moindre, tant du côté des exposants que du public. Il semblerait qu'à cette date, début septembre, le choix des activités soit déjà fait. Peut-être faut-il réfléchir à l'avancer en mai ou juin ?

La bourse aux jouets

C'est le rendez-vous préféré des enfants ! Moment joyeux par excellence, il annonce les fêtes de fin d'année et met du baume au cœur à tous les visiteurs.

Le Téléthon

Cette année, la date du Téléthon coïncide avec les élections régionales. Pour que les habitants puissent participer à ce geste solidaire, il sera associé au concert de Gospel/chants de Noël, le 18 décembre : des bougies, des lumignons, du vin chaud seront en vente et une urne sera à disposition du public pour recueillir les dons. Des lanternes volantes seront également en vente et seront proposées aux élèves de l'école primaire de Jardin courant novembre.

Le prix du fleurissement

En lieu et place du prix du fleurissement, la commission étudie d'autres propositions d'organisation afin que les Jardinoises et Jardinois soient acteurs de cet événement. Par exemple, s'orienter vers une foire aux fleurs pour faire participer le maximum de monde où il s'agirait de valoriser l'initiative, créer des échanges (de graines, de contenants) et partager les idées (conseils et astuces de jardiniers).

Le Festival de l'humour et Ciné-été

Organisées en lien avec ViennAgglo, la soirée de clôture du Festival a fait le plein avec à l'affiche : Marianne Sergent, Trinidad et Renan Séchaud, de même que la séance de cinéma en plein air qui a attiré 640 personnes sous les étoiles, avec la comédie : "Papa ou Maman".

Le Jardin des créations

Son organisation demande beaucoup de préparation. Une réflexion est lancée pour l'édition 2016.

Lancer des nouveautés !

En 2015, deux nouvelles manifestations ont vu le jour et remporté un beau succès.

- La soirée Gospel

C'est dans une église comble que les 22 choristes amateurs, dont 4 de l'équipe municipale, ont entonné des chants Gospel, sous la baguette du maître de chant : Véronique Larose. Pour le plus grand plaisir du public, ils étaient accompagnés d'un pianiste de talent : Pascale Ortolas. Plusieurs mois de répétitions ont été nécessaires pour présenter un spectacle de cette qualité.

Face à cet engouement, une nouvelle édition est programmée, le 18 décembre à 20h30 à l'église de Jardin. Et pour apporter encore plus de fraîcheur à cette soirée, les écoliers qui fréquentent les Temps d'activités scolaires seront dans les rangs et mêleront leur voix à celles de leurs aînés.

Les répétitions ont débuté : elles se déroulent le vendredi de 20h à 21h30, dans la salle Spirale.



- La Foire aux vins et aux produits du terroir

Hortus traditionum : la première foire aux vins et produits du terroir de l'histoire de Jardin a été plébiscitée. À l'intérieur de la salle Jean Monnet, de nombreux exposants proposaient toute une gamme de vins, des produits régionaux, des bonbons, du chocolat pour régaler les gourmets.

La Vie Municipale

À l'extérieur, se sont ajoutés : des expositions de voitures anciennes, des animaux de la ferme, des jeux en bois, des animations musicales pour que la fête soit totale.

Tout naturellement, une seconde édition est programmée, le dimanche 10 avril 2016, en espérant encore plus de professionnels et toujours autant de monde et de nouvelles animations! J'invite les petits exploitants de Jardin qui souhaitent prendre un stand à se faire connaître.



Soutenir les initiatives

Chaque année, la municipalité verse environ 9000 € de subventions aux associations et met gracieusement les équipements à leur disposition. Elle est toujours prête à prendre en charge certaines dépenses exceptionnelles pour compléter la réussite des manifestations.

À Jardin, il y a toujours quelque chose à faire ! Rejoignez l'une des associations ou mieux, créez la vôtre si l'activité que vous cherchez n'existe pas déjà !

Et pour demain ?

« J'aimerais que les habitants aient envie de faire vivre leur village et qu'ils soient plus nombreux à participer aux manifestations de la commune, car ce sont eux qui font la réussite d'un événement ».

Valérie Dias

MP Plomberie

Mickaël PRAS

SANITAIRE - CHAUFFAGE
NEUF - RENOVATION

POMPES À CHALEUR - CLIMATISATION

Dépannage 24/24h

Tél. 06 30 37 03 28 - mickaëlpras@gmail.com

La Vie Municipale

Patrice Ambrosioni



Communication

Être toujours plus proche des habitants. C'est dans cette volonté que Jardin développe les supports de communication.

Le site internet

C'est un outil indispensable qui connaît une hausse de fréquentation constante, comme en témoignent les statistiques de consultation.

D'un simple clic, il donne accès à une foule d'informations pratiques : actualité, services, associations, patrimoine, et plus largement, sur la vie locale. Évoluant au rythme des événements et de l'actualité, il permet de diffuser l'information en temps réel.

Pour ne rien rater de ce qui se passe sur la commune, il suffit de remplir en ligne le formulaire d'abonnement gratuit : vous serez averti des nouveautés, directement sur votre boîte mail ! Une date s'ajoute au calendrier des fêtes ? Une publication communale vient de sortir ? Grâce à ce service, vous serez en première ligne !

Simple et pratique, vous pouvez écrire à la mairie et même réserver une salle, tout ça sans vous déplacer ! Contactez-nous sur : <http://mairie-jardin.fr/>

Statistiques de consultation

- Plus de 11000 sessions de visite en 2015 soit + 68% en 2 ans
- 113 abonnés



Graphique de l'évolution du nombre de sessions de visite

Internet Haut débit sur la commune :

Le choix des investissements en matière de couverture technique ne relève pas de la Municipalité mais des opérateurs.

Deux actions d'amélioration sont mises en œuvre sur notre commune :

« Isère plan très haut débit 2015-2021 »

1°) Dans le cadre de l'opération « ISÈRE PLAN TRÈS HAUT DÉBIT 2015-2021 » initiée par le Département, l'opérateur Alsatis a installé des antennes relais permettant d'obtenir pour les abonnés un débit de 4 à 20 mégabits par seconde (Mb/s) selon le secteur.

Carte théorique de couverture

« Isère plan très haut débit »

Les conditions pour accéder à cette offre :

- Il vous faut consulter l'un des opérateurs participant à cette opération (liste sur <http://www.iserehd.net>) qui déterminera si votre foyer est éligible à l'offre.

Dans l'affirmative, vous pourrez ensuite souscrire auprès de cet opérateur votre abonnement internet

- Un installateur posera une antenne réceptrice qui permettra votre accès haut débit.

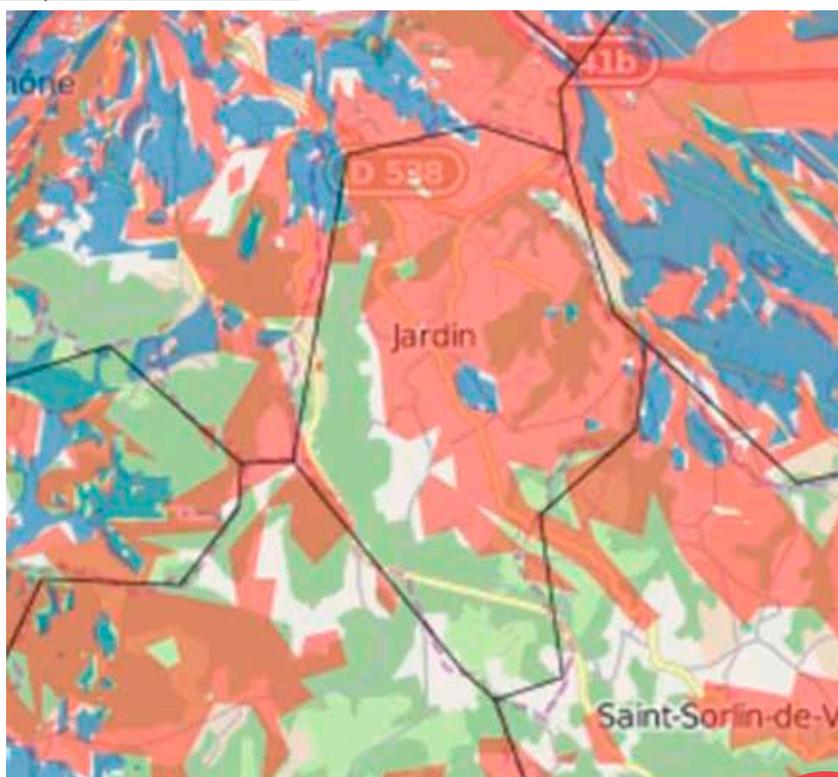
Légende :



Zones éligibles 4 Méga



Zones désormais éligibles 20 Méga



Carte au 28/10/15 éditée par le Conseil Général

La Vie Municipale

2°) Déploiement de la fibre optique

Opération entièrement portée par l'opérateur Orange, l'équipement en fibre optique sur le secteur viennois a fait l'objet d'une convention de partenariat avec ViennAgglo. L'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire avant 2020. Le calendrier d'avancement des travaux n'est cependant pas connu et seule la société Orange décide des priorités d'équipement.

Cette implication du secteur privé permet une économie de 4 500 000 € à ViennAgglo sur 5 ans et est une chance pour notre territoire.

Bien que n'étant pas maître d'oeuvre, ViennAgglo facilite au maximum le déploiement d'Orange en communiquant les travaux de voirie prévus sur son territoire et en autorisant le plus rapidement possible les demandes de travaux de l'opérateur.

Pour Jardin, une fibre optique a déjà été installée permettant à plus de 200 foyers d'accéder au Très Haut Débit. Il s'agit essentiellement des habitations situées dans le secteur de la mairie. Pour plus de précisions, il vous suffit de contacter votre opérateur.

Carte de déploiement (source free.fr au 06/10/15).

<http://www.free.fr/adsl/pages/accueil/carte-de-debits-adsl.html>

L'affichage

Traditionnel ou numérique, c'est un mode de communication pratique. Dix panneaux d'information sont répartis sur la commune, auxquels s'ajoutent deux panneaux lumineux situés sur des lieux de passage : à Bérardier et devant la salle Jean Monnet.

L'information papier

La Municipalité diffuse six publications par an pour informer régulièrement les habitants de la vie communale, et un bulletin annuel : "L'écho de Montléant",

qui donne une vision plus globale, avec des bilans, des projets, des informations pratiques, et offre une vitrine aux associations locales.

Nouveau !

Découvrez le plan réactualisé de la commune !

Jardin est une commune dynamique, en perpétuelle évolution. Le dernier plan édité en 2004 vient d'être réactualisé en intégrant notamment les nouveaux lotissements, les sites remarquables, les chemins et sentiers forestiers...

Pour mettre en valeur la richesse patrimoniale et environnementale de la commune, un topo illustré retrace les grandes lignes de l'histoire de Jardin : le château de Montléant, la Vieille Église...

Ce nouveau plan, entièrement financé par les annonceurs, est disponible gratuitement en mairie, dans les commerces de Jardin et consultable sur le site internet de la mairie. <http://mairie-jardin.fr/section-84-plan-du-village>

Il sera également visible à Bérardier et près de la mairie, sur des panneaux qui seront installés avant la fin de l'année.

Et pour demain ?

« La montée en puissance des consultations du site internet de la commune confirme l'intérêt des Jardinois sur ce support. Nous portons donc une attention particulière aux informations qui y figurent. Les supports traditionnels papier ne sont pas oubliés et l'engagement participatif des habitants est encouragé. C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'illustration de cette édition est assurée par l'association des Pinceaux de Jardin et les jeux initiés par l'équipe de la bibliothèque ».

Nous sommes également attentifs au déploiement du haut débit internet sur notre commune afin que Jardin puisse en bénéficier pleinement dans les meilleurs délais même si l'essentiel du déploiement repose sur l'opérateur.

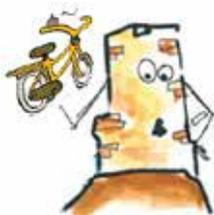
Patrice Ambrosioni



La Vie Municipale

Les conseillers municipaux

André Bracchi



Nature

Prendre soin de l'environnement c'est veiller à la qualité du cadre de vie. C'est aussi donner aux habitants l'envie de découvrir la commune en empruntant les chemins de traverse, à pied ou à vélo.

Ambroisie Restons vigilants !

Le travail d'éradication de l'ambroisie mené l'an dernier a porté ses fruits. À Jardin, grâce aux actions conjuguées du broyage et des traitements, la présence de la plante a été très localisée.

On la trouve habituellement concentrée dans les champs de tournesol où elle s'épanouit, mais les agriculteurs ont bien joué le jeu ce qui a limité sa prolifération.

Deux foyers précis de particuliers ont été identifiés et après quelques démarches, les propriétaires des parcelles ont pu être alertés, et agir.

Les habitants sont invités à rester vigilants et à signaler les plants d'ambroisie par le biais de la plate-forme interactive de ViennAgglo : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>



Circuit VTT

Chapeauté par ViennAgglo, la création d'un circuit VTT de 280 km, qui traversera les 18 communes du Pays Viennois, se dessine en lien avec Jardin, Saint-Sorlin, Eyzin-Pinet, Cours-et-Buis et Meyssiez.

À Jardin, 30 km de chemins seront tracés et balisés de manière à valoriser les sites qui valent le détour : la tour de Montléans, la Juliette, la mare écologique, le Brut, l'arbre triomphal, les Revollets.

Un projet qui prendra du temps, car il nécessite de tracer les circuits de manière précise et bien sûr, en accord avec chaque commune traversée, pour ensuite positionner les panneaux indicateurs.

Dans un souci d'uniformisation, une réflexion est lancée avec ViennAgglo pour établir des codes couleurs selon les niveaux de difficulté : facile, moyen, difficile et très difficile.

Une prochaine réunion aura lieu début janvier pour faire le point sur l'avancée du dossier.

Circuit de randonnée

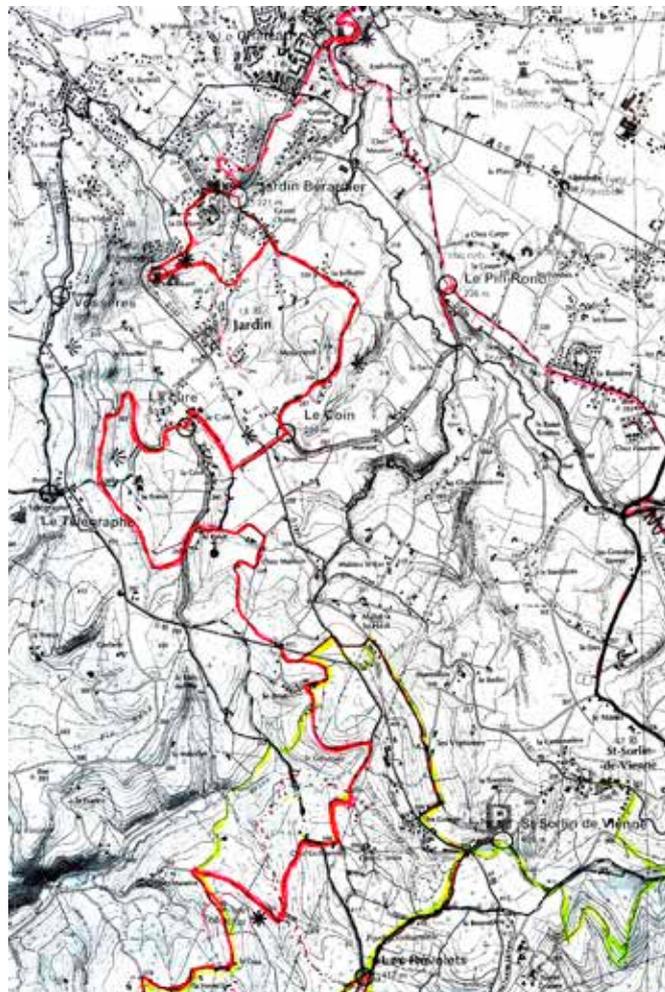
Dans sa globalité, le circuit de randonnée se confondra avec celui du VTT. Un balisage spécifique sera réalisé pour différencier les deux parcours. Une carte permettra d'identifier les

lieux de passage et d'indiquer les niveaux de difficulté.

Et pour demain ?

Je souhaite continuer à protéger l'environnement et valoriser les sites naturels qui font le charme de notre commune, pour nous et les générations à venir.

André Bracchi



La Vie Municipale

Les conseillers municipaux



André
Bracchi



Marie-France
Elsensohn



Marie-Christine
Martin



Patrice
Ambrosioni



Claire
Satier



Gilles
Audouard



Valérie
Dias



Fabrice
Mange



Sylvie
Duranton



Christophe
Florit



Jean-Claude
Roche



Jean-Pierre
Huguet



Anne-Marie
Thivolle

Arc en Ciel
SARL

Hériberto Annicchiarico

☎ 0474 53 62 46 Fax 0474 31 97 00
Mobile 06 80 73 71 13
contact@arc-en-ciel.net

21-23 rue de Bourgogne - 38200 Vienne

Parquet Flottant

Sol Souple

Peinture (int. ext.)

Papiers Peints

Traitement de Façades

Patines à l'Ancienne

La Vie Municipale

Dans une Instance Municipale, l'organisation est primordiale. Pour travailler de manière efficace, des Commissions ont été mises en place, en tenant compte des aptitudes des élus qui mettent leurs compétences professionnelles et personnelles au service de la collectivité.

En complément, des groupes de travail également composés d'élus, intègrent des habitants et des partenaires. Tous fonctionnent sous la présidence du Maire, Thierry Quintard.

Commissions Municipales :

- Appel d'offres
- Finances
- Personnel
- Affaires scolaires
- Urbanisme - Développement durable - Ruralité
- Travaux de voirie et réseaux
- Bâtiments communaux - Espaces verts - Équipement communal
- Affaires culturelles - Jeunesse et sport - Vie associative
- Commerces et développement économique

- Logements sociaux
- Communication
- CCAS

Groupes de travail :

- Comité de pilotage nouvelle Mairie
- Entretien des sentiers pédestres

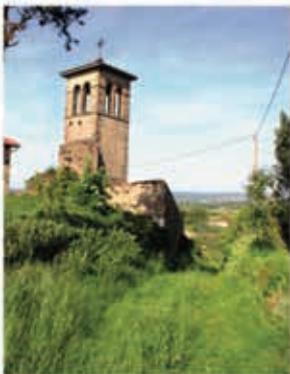
VivaL
by **Casino**

Alimentation générale
Produits régionaux
Livraison à domicile
Poisson frais

45, route de Bérardier - 38200 JARDIN
Tél. 04 74 87 79 17



STATION TABAC PRESSE
STATION SERVICE
45 ROUTE DE BERARDIER,
38200 JARDIN



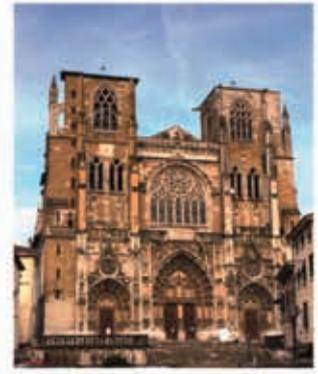
Votre Agence à **JARDIN**
www.pole-immobilier38.com

Tél: 04 74 53 18 51

*Vous avez un projet immobilier ?
Nous sommes heureuse de vous
accompagner et vous conseiller,*

Passer chez nous pour entrer chez vous !

Sébastien PELLISON



POLE IMMOBILIER : 300 Rte de St Sorlin 17 lot, la Dartamas-le-Bas - 38200 JARDIN
Email : pole.immobilier@free.fr

Conseil Municipal

Principales délibérations 2015

2 mars

- Création d'un Comité de pilotage pour le projet bâtiment mairie
- Renouvellement de la convention de compétence voirie à Vienn'Agglo au 01/01/2015
- Perspective de jumelage avec la commune de Sainte-Flaive-des-Loups en Vendée
- Vote des tarifs communaux 2015

26 mars

- Affectation de résultat du budget commune
- Affectation de résultat du budget eau
- Affectation de résultat du budget immobilier
- Changement des membres titulaires dans les commissions communales commerce et développement économique, logements sociaux, communication et finances
- Motion Center Parc Isère
- Vote des taux d'imposition habitation et foncières 2015 (stabilité)

28 mai

- Changement d'un membre titulaire dans la commission du CCAS
- Modification du Comité de pilotage pour le bâtiment Mairie
- Création d'une commission extra-municipale pour l'entretien des sentiers pédestres
- Actualisation de la commission Sapin pour la gestion du service de réseau d'eau potable
- Acquisition d'une partie de la parcelle Bruyère pour projet d'un espace pour conteneurs, route de Saint Sorlin.

6 juillet

- Validation du Programme d'accessibilité pour les bâtiments
- Gestion de la Redevance d'occupation du domaine public (RODP) du Gaz par le Syndicat des énergies du département de l'Isère
- Vote du rapport d'activité 2014 du SYVOM
- Devenir de l'Office national de la forêt
- Modification des statuts du Syndicat intercommunal de musique

28 septembre

- Aménagement du bâtiment de la mairie
- Habitat : rattachement de la commune de Jardin au Système national d'enregistrement des de-

mandes de logements social (SNE)

- Recrutement de 4 agents vacataires du 1er septembre 2015 au 5 juillet 2016 pour les Temps d'activités périscolaires
- Répartition des subventions aux associations pour l'année 2015

23 novembre

- Décision modificative n°2 Budget commune
- Convention de prestation de services pour l'entretien des poteaux d'incendie
- Avis de projet de schéma de mutualisation de services de Vienn'Agglo
- Complément rémunération personnel communal, prime de fin d'année 2015
- Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor public
- Participation financière pour la réalisation d'un terrain de football à Moideu-détourbe – FC MOS/3 Rivières
- Instauration du principe de la redevance réglementée pour les chantiers provisoires de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution de gaz
- Avis sur le projet de Schéma Départemental de coopération intercommunal en Isère (Fusion Vienn'Agglo – Communauté de Condrieu)



SAVEURS A L'ANCIENNE

Restauration Collective
Crèche Restaurant Scolaire
Entreprise Portage de Repas à domicile

Rue Frédéric Monin 69440 MORNANT
Tél. 04 78 48 17 39
Mail : saveursalancienne.mornant@orange.fr



ARPENTEURS

Géomètres-Experts depuis 1938

www.arpenteurs.pro

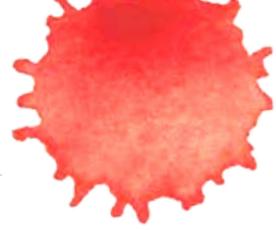
Foncier / Topographie / Lotissements
Copropriété / Volumes
Expertises estimatives
Infographie
Bureau d'études techniques
Maîtrise d'œuvre VRD
Diagnostics immobiliers

30, avenue Général Leclerc - BP 221
38201 Vienn Cedex
T : 04.74.85.26.24

✉ : vienne@arpenteurs.pro

SELARL BOURGUIGNON CELLIER LACOUR VARILLON

Les services de la Mairie



La commune de Jardin emploie dix-sept salariés, compétents, disponibles et dévoués. Ils sont à votre service.

Les services techniques

Ils sont trois : Claude, Stéphane et Patrick à assurer les travaux, entretenir les équipements de la commune et à prendre soin des espaces verts. C'est grâce à eux que nos rues sont propres, fleuries et accueillantes. Et c'est toujours avec plaisir qu'ils partagent leurs petits secrets de jardiniers avec les habitants.

Dominique, la féminine du groupe,



s'occupe de l'entretien des salles municipales, de la distribution des publications municipales, et du portage des repas à domicile. Discrète et attentionnée, elle veille sur chacun avec bienveillance. Un mot, un sourire : sa présence illumine la journée des aînés.



Un rôle de transmission

Outre leur travail d'entretien et d'embellissement de la commune, les agents techniques ont un rôle de formateur qu'ils prennent très à cœur.

Cet été, ils ont accueilli deux stagiaires, dans le cadre de leur cursus scolaire à AGROTEC, pour l'obtention de leur Bac Professionnel : Valentin et Sébastien, et à l'automne, Nathan, en

contrat à durée déterminée, auxquels ils ont transmis les ficelles du métier.

Ponctualité, sécurité, rigueur, discrétion, adaptabilité, contact avec les habitants : au contact de leurs aînés, les jeunes ont découvert les exigences du travail en équipe et compris ce que revêt la notion de service public. Ce premier pas dans le monde professionnel a été une belle expérience, comme en témoigne l'un d'eux.

Les agents des écoles

Au nombre de huit, elles interviennent par roulement. Professionnelles et souriantes, les agents accompagnent les enfants vers l'autonomie.

Pascale et Catherine s'occupent de la garderie tandis que les Atsem : *Josette, Christelle*, et parfois *Cathy*, aident les enseignantes dans les gestes du quotidien et veillent au bien-être des petits.

À midi, c'est au tour de *Marie-Jo, Sylvie, Catherine, Marie-Françoise* et *Pascale* de faire déjeuner les écoliers, dans le calme et la sérénité.

Quant à *Cathy*, elle supervise les Temps d'Accueil Périscolaire.



Nous lui avons donné la parole



Nathan Malter, 22 ans, Saint Sorlin

Combien de temps avez-vous travaillé à la mairie de Jardin ?

« Deux mois : en septembre et octobre. J'ai un CAP et un Bac Professionnel en aménagement paysager et malgré mon jeune âge, j'ai déjà accumulé pas mal d'expérience en tant que stagiaire.

L'an dernier, j'avais déposé mon CV à la mairie de Jardin et fin août, ils m'ont appelé pour remplacer un agent en arrêt maladie ».

Sur le plan professionnel, quelle expérience en retirez-vous ?

« Ces deux mois ont été formateurs. D'abord, parce que les missions entraient dans mes domaines de compétences et que mes collègues m'ont immédiatement intégré à l'équipe. À leurs côtés, j'ai appris à travailler en autonomie, utiliser et entretenir le matériel, faire des dépannages électriques ou des petits travaux de menuiserie... À Jardin, les interventions sont variées et enrichissantes car les agents font beaucoup par eux-mêmes. Par exemple, au lieu d'acheter des panneaux d'information, nous les avons confectionné à l'atelier, ce qui est plus intéressant et en plus ça coûte moins cher à la collectivité ».

Et à titre personnel ?

« J'ai beaucoup aimé le travail d'équipe, les échanges avec mes collègues et les contacts avec les habitants. La confiance des élus est aussi très importante car elle permet de travailler de manière constructive avec le sentiment d'être reconnu. J'ai vraiment eu plaisir à venir chaque jour et pour cela, je remercie toutes les personnes que j'ai côtoyées ».

Les services de la Mairie

L'éducatrice sportive

Une fois par semaine, **Annie** assure les cours de gymnastique des classes de primaire, au stade des Liesses. Soucieuse d'inculquer une bonne hygiène de vie aux enfants, elle travaille sur les bienfaits du sport.



Les agents de service à la personne

Quand Dominique est absente, c'est **Marie-Françoise** qui porte les repas à domicile des personnes âgées, handicapées ou ponctuellement en manque d'autonomie pour cause de grossesse, de maladie, d'accident...



Le secrétariat

Les trois agents de mairie apportent une aide précieuse aux élus et participent activement à la bonne gestion de la commune. Elles assurent l'accueil du public et gèrent la partie administrative des dossiers, avec chacune, une mission bien définie. Pour une plus grande proximité avec les habitants, elles sont joignables directement sur leur poste ou leur adresse mail. Et si un appel ou un message ne leur est pas destiné, pas d'inquiétude : elles sauront le transmettre au bon interlocuteur.

Que font-elles précisément ?

Christine

Elle s'occupe du personnel, du CCAS, des écoles, des marchés de travaux, des subventions, de la préparation du Conseil municipal...

Contact direct : 04 74 31 89 31 ou christine.porcar@mairie-jardin.fr

Nadine

Elle a en charge les finances de la mairie et du CCAS : la comptabilité, la facturation, le budget, la vente des tickets de cantine...

Contact direct : 04 74 31 89 34 ou nadine.mandran@mairie-jardin.fr

Karine

Elle est en lien direct avec les habitants, à travers les nombreux services mis à la disposition de la population : la location des salles, les prêts de matériel, les demandes de logements, les abonnements à la bibliothèque, les manifestations municipales, la communication (site internet, panneau lumineux). Elle gère aussi les élections, le recensement militaire, l'urbanisme...

Contact direct : 04 74 31 89 33 ou karine.valette@mairie-jardin.fr



AVENIR AUTO

Mécanique et entretien toutes marques

04.74.59.49.82

Mail: avenirauto.coleon@yahoo.fr

79, Route de Bérardier
38200 JARDIN

Prêt de véhicule et utilitaire gratuit

Horaires du lundi au vendredi: 8h à 12h / 14h à 18h30

Nos infrastructures

Culture

La bibliothèque

On pourrait croire qu'à l'heure du numérique, la bibliothèque perde de son attrait au bénéfice des tablettes tactiles et autres services en ligne ! Mais ce serait sans compter sur le dynamisme des bénévoles qui ont fait de ce lieu, un pôle de vie et de culture, où chacun vient et revient avec toujours autant de plaisir.



Un emplacement de choix au cœur du village, 4000 ouvrages référencés, une salariée, des bénévoles passionnés et investis, des horaires d'ouverture plus adaptés aux besoins des usagers et des tarifs attractifs : la bibliothèque ne manque pas d'atouts ! D'autant que le choix est vaste et répond à tous les âges de la vie, des tout-petits aux seniors, en passant par les ados et les adultes.

Albums, bandes dessinées, romans d'amour, historiques, du terroir, polars, livres documentaires, science fiction, sans oublier les romans à gros caractères... : il y en a pour tous les goûts et ce ne sont pas les 250 abonnés qui diront le contraire.

Et si parmi ce large panel, vous n'avez pas trouvé votre bonheur, qu'à cela ne tienne ! La mise en réseau de la bibliothèque de Jardin, avec la médiathèque de Vienne, appelée le Trente, et six autres bibliothèques du Pays Viennois : Reventin-Vaugris, les Côtes d'Are, Chonas l'Ambellan, Chuzelles, Luzinay et Serpaize, permet d'accéder aux catalogues de toutes ces structures. Les abonnés peuvent même accéder en ligne à leur compte personnel, visualiser leurs prêts, consulter la liste des ouvrages disponibles et faire leurs réservations en quelques clics.

Ce n'est toujours pas suffisant ? Par le biais du bibliobus qui fait halte au Trente une fois par an, 700 livres supplémentaires issus du Fonds de lecture publique sont disponibles.

Vous disposez d'un peu de temps ? Venez profiter du cadre accueillant des lieux, avec son mobilier aux couleurs acidulées et son coin lecture adapté aux tout-petits, idéal pour partager un moment en famille.

Des horaires élargis

L'été est une période propice à la lecture, c'est pourquoi la bibliothèque reste ouverte durant le mois de juillet, avec des horaires aménagés. Les abonnés ont la possibilité d'emprunter plus de livres pendant les périodes de fermeture.

À noter que depuis le 1er septembre, la bibliothèque a ouvert un nouveau créneau, le mercredi après-midi, de 13h30 à 15h.

Des travaux d'accessibilité

Pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, une rampe inclinée sera réalisée par les agents techniques de la mairie, dans le cadre du Schéma d'accessibilité.

Toujours dans l'optique de favoriser l'accès à la lecture pour tous, la municipalité a choisi de maintenir les tarifs annuels au taux 2014, soit : 12 € pour une famille, 10 € par adulte et gratuit pour les - de 18 ans.

Une équipe au top !

La gestion de la bibliothèque est assurée par une salariée, Guylaine Ca-



mozzo, et sept bénévoles qui interviennent sous la responsabilité de

l'adjointe, Christine Beaubouchez, en partenariat avec Sophie Danièle, responsable réseau, et le Service de Lecture Publique.

En plus du fonctionnement courant: accueil du public, prêts et retours de livres, suivi des abonnés, conseil, classement, rangement, restauration, ils permettent aux lecteurs de participer au vote du prix Gouttes de Sang d'Encre. Et suite à la mise en réseau, des animations seront programmées en lien avec les événements culturels du Pays Viennois.

La municipalité remercie chaleureusement chacun d'eux, pour leur investissement et leur sens du service.



Guylaine Camozzo

Les lecteurs vous connaissaient en tant que bénévole. Comment s'est fait le changement de statut ?

« Je suis bénévole à la bibliothèque depuis déjà 10 ans. Durant toutes ces années, je me suis investie avec passion dans cette mission qui m'a été confiée. Mais au fil du temps, les quelques heures que j'y consacrais se sont multipliées jusqu'à se transformer en vrai travail. D'autant qu'avec la mise en réseau, j'ai dû suivre des formations spécifiques pour apprendre le fonctionnement du logiciel, assister à de nombreuses réunions pour coordonner les actions et accompagner l'équipe.

Je suis salariée depuis le 1er juillet, sur une base de onze heures par semaine, et je continue à intervenir bénévolement le reste du temps ».

Nos infrastructures

Que vous a amené le statut de salariée ?

« À titre personnel, c'est une reconnaissance de mon travail et de mes compétences, ce qui est valorisant. Cela m'apporte aussi une légitimité vis-à-vis de mes collègues des autres structures. Aujourd'hui, Jardin se place sur un pied d'égalité ».

Et pour les habitants ?

« Ce sont des services en plus ! Grâce aux heures qui m'ont été allouées par la Municipalité, j'ai ouvert un créneau supplémentaire, le mercre-

di après-midi. Cela répondait à une demande et les lecteurs sont ravis. J'accueille d'ailleurs des personnes qui ne venaient pas avant, ce qui est 100 % positif. J'organise aussi des temps d'accueil spécifiques pour les prêts aux résidents de la maison de retraite, ce que je ne pouvais pas faire avant, et je tiendrai quelques permanences pendant les vacances ».

Et qu'en pensent les bénévoles ?

« En se professionnalisant, la bibliothèque a gagné un statut. Au-delà de la gestion de la bibliothèque, c'est

un travail d'équipe et je les remercie car leur aide est précieuse pour la tenue régulière des permanences. Nous avons la chance de compter parmi les bénévoles, des bons lecteurs qui dévorent les livres, chacun dans un style différent. C'est important pour guider les lecteurs dans leurs choix. Pour moi, cela fait partie de la notion de service public ».

Horaires d'ouverture

Mardi 16h30 - 19h
Mercredi 10h30 - 12h
13h30 - 15h
Jeudi 16h30 - 19h



Contact : 04 74 85 66 10

Mail : bibliotheque@mairie-jardin.fr



Maison de retraite

KORIAN VILLA ORTIS

290, Bérardier

38200 JARDIN

04 74 78 38 00

- Accueil de personnes autonomes ou dépendantes
- Séjour permanent ou temporaire
- Un jardin paysager et une terrasse
- Une diversité d'animations

www.groupe-korian.fr

Nos infrastructures



Sports et Loisirs

Faire du sport et se détendre



Les panneaux de basket



Le court de tennis



La table de ping-pong



Salle polyvalente Jean Monnet



La salle des Liesses



La salle de motricité de l'école



Le stade des Liesses



Un endroit bucolique pour se reposer



Le coin pique-nique



La Mairie



L'Espace associatif



La salle polyvalente Jean Monnet

À chacun son terrain !

Les jeux de boules : pétanque et longue, ont chacun leur spécificité, notamment, la qualité du terrain qui diffère par la nature du revêtement.



Joueurs : dans l'intérêt de tous, merci de respecter les consignes d'utilisation.



L'aire de jeux pour les 3 à 12

Se réunir



La spirale



Le préau des Liesses



Les salles de catéchisme

A tour de rôle - STAFF



Belote du trait d'union



*Assistances maternelles
Recyclage secourisme*

*Etoile
jardinoise*



ACCA



Comité de jumelage



Carnaval de l'école



Foire



Rétromécanique



Gala Coïncidence



Trait d'union



Marché



Musicavi - les vacances musicales



Qi Gong



Rétromécanique 2015



Tennis - Galette des rois



Salon du Terroir



Les enfants de l'école ont participé à la cérémonie du 11 novembre



FNACA - Repas au Grill à Villeneuve

Les Travaux

Quelques exemples de réalisations 2014/2015

L'entretien de la commune demande des efforts permanents. Petits ou grands travaux, qu'ils soient réalisés par les agents municipaux ou des prestataires, il y a toujours à faire.



Remplacement de la porte et des fenêtres de la bibliothèque



Installation des panneaux de basket



Entretien de la mare écologique du Fouillet



Pose de l'éclairage à LED, salle Jean Monnet



Remplacement des chaudières de l'école



Changement des portes de l'école



Traçages au sol pour la sécurité



Les agents municipaux disposent de véhicules adaptés à leurs missions

Vie économique

Le Marché de Bérardier

Chaque dimanche matin depuis 39 ans, les Jardinoises et Jardinois sont fidèles au marché de Bérardier, qui se tient sur la place Louis Comte, et avec ses parkings attenants, ce n'est pas prêt de s'arrêter !

Fruits, légumes, fromages, laitages, crèmerie, volaille, charcuterie, boucherie, plats cuisinés façon traiteur : il y a tout ce qu'il faut pour préparer le repas dominical et composer les menus de la semaine.



Vie économique

Les commerces



**Institut de beauté
"Instants sacrés"**
Place Michel Petrucciani



Salon de coiffure Victoria
66, rte de Bérardier



**Toilettage canin
Snoupi coupe**
36, rte de Bérardier



**Restaurant L'Auberge
de la Fontaine**
1044, rte de Saint-Sorlin



Station Service Tabac Presse
45, rte de Bérardier



Garage "Avenir Auto"
79, rte de Bérardier



Supérette Vival
45, rte de Bérardier



**Fleuriste
"Jardin Nature"**
45, rte de Bérardier



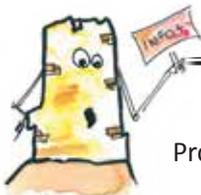
Gedimat
17, rte de Bérardier



Boucherie du Village
45, rte de Bérardier



**Boulangerie Pâtisserie
Aux pains de Jardin**
54, rte de Bérardier



Particuliers : pour en savoir plus, consultez la liste des commerçants et artisans sur le site de la mairie : <http://mairie-jardin.fr>
Professionnels : si vous souhaitez apparaître sur cette liste ou figurer dans nos colonnes, contactez l'accueil de la mairie.

Zoom sur... Conciliateur de Justice

Chantal Linage, conciliateur de justice pour le canton de Vienne-Sud, tient des permanences gratuites à la Mairie de Jardin : le 1er et 3^e mercredi de chaque mois, de 9h à 13h, sur rendez-vous au 04 74 31 89 31 ou par mail : chantal-linage@orange.fr

Nous sommes allés à sa rencontre...

Chantal Linage



Comment devient-on conciliateur de justice ?

« Je suis juriste de métier. Quand est venu l'âge de la retraite, j'ai souhaité rester dans le domaine de la justice pour faire bénéficier les autres de mon expérience. J'avais envie d'offrir à tous un conseil de qualité, pour que chacun puisse faire valoir ses droits en toute connaissance de cause ».

Précisément, quel est votre rôle ?

« J'ai été nommée par le tribunal de Grande Instance de Vienne, dont je dépends. Comme l'indique le libellé de la fonction, il s'agit de conciliation. L'objectif est de trouver un arrangement à l'amiable, entre les plaignants, pour éviter d'aller jusqu'au tribunal ».

Pourquoi les gens viennent-ils vous voir ?

« C'est très varié. Ce peut être des problèmes d'impayés, des litiges qui concernent des contrats de location, des malfaçons et très souvent, des différends de voisinage : une haie qui empiète sur la propriété du voisin, des incivilités dues au bruit... Il faut savoir qu'en tant qu'auxiliaire de justice, je suis tenue au secret et à la confidentialité ».

Quelle est votre méthode ?

« Il n'y a pas de recette miracle : l'essentiel est de savoir écouter. Le simple fait de poser les choses, de les verbaliser, peut apaiser les tensions, même si ça ne règle pas tout.

Je reçois les deux parties, séparément, puis ensemble quand c'est possible. Si un accord est trouvé, on peut établir un procès verbal de conciliation qui précise les modalités d'exécution. Il est déposé auprès du tribunal de Vienne et vaut jugement. Il peut aussi y avoir un simple accord verbal ».

Comment fait-on pour vous contacter ?

« Il y a deux cas : les personnes qui viennent d'elles-mêmes demander un rendez-vous et celles qui sont orientées par le tribunal. Plus précisément, elles sont envoyées par le juge de proximité qui rend une ordonnance et me désigne comme conciliateur puisque j'interviens sur le canton de Vienne Sud. À ce jour, nous sommes dix, rattachés au tribunal de Vienne, à l'écoute des justiciables ».

Qu'est-ce que cette activité vous apporte au niveau personnel ?

« Je suis bénévole depuis 2007 et donc, non rémunérée. Ce qui me motive, c'est le côté humain. Je rencontre beaucoup de cas différents, en moyenne une dizaine de personnes par mois essentiellement issues du Pays Viennois.

J'ai le sentiment d'être utile en apportant mon aide et mon expertise. Je pense qu'en rétablissant le dialogue, on pourrait éviter et résoudre bien des conflits, avant que cela s'envenime ».

Nuisances sonores : appel au civisme !

Le bruit est néfaste pour la santé. C'est aussi et surtout une question de civisme ! Quelques règles simples de savoir-vivre suffisent à apaiser les tensions : baisser le volume sonore de la musique, éviter les éclats de voix, les aboiements intempestifs...

En raison des nuisances sonores, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers, qui nécessitent l'usage d'appareils électriques ou motorisés (perceuses, tondeuses...) sont réglementés.



Selon l'arrêté préfectoral N°97-5126, ils ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h
et de 14h à 19h30

les samedis de 9h à 12h
et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h.

Renseignements sur : www.bruit.fr



Internet : surfez en toute sécurité

Formidable outil de communication, Internet n'est pas sans danger et demande quelques précautions. Pour vous protéger, vous et vos proches, les pouvoirs publics ont mis un service de signalement en ligne qui permet de dénoncer des contenus ou comportements illicites : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>

Opération Tranquillité Vacances : c'est toute l'année !

Avant de partir, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de s'introduire dans votre domicile. Ce service fonctionne toute l'année, et pas seulement pendant l'été. Pensez-y !

Renseignements aux 17 ou 04 74 53 10 17 ou www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Consultance Architecturale

Permanences gratuites de l'Architecte Conseil, Sylviane Pinhède, Espace Saint-Germain

Bâtiment Antarès - 30, av. du Général Leclerc - 38217 Vienne Cedex - Sur rendez-vous : 04 74 78 78 83.

Des permanences pour économiser l'énergie

ViennAgglo, en lien avec les conseillers de l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (Ageden), propose des permanences gratuites, deux fois par mois, sur rendez-vous, à l'Espace Saint-Germain, à Vienne.

Renseignements
au 04 76 23 53 50
ou www.ageden38.org

Le Pact de l'Isère à votre service

Le PACT Isère est une association de loi 1901, agréée service social d'intérêt général, qui contribue au droit au logement de la population Iséroise, et notamment des moins favorisés. Elle œuvre pour l'amélioration de l'habitat dans le parc privé sur l'ensemble du département et dispose d'une antenne, rue de Bourgogne, à Vienne.

Renseignements au 04 74 85 15 15
ou www.pact-rhone-alpes.org

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Pour des questions sanitaires, tous les détenteurs de ruche, dès la



première ruche, sont tenus de la déclarer, tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février, soit :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS, 40 Avenue Marcel-Lin Berthelot, 38033 Grenoble Cedex 2.

Transisère vous informe :

Afin de coller au mieux aux attentes des voyageurs, le Département de l'Isère a renforcé l'offre de transport Transisère de la ligne 2180 Beaurepaire-Vienne.

Toute l'année, 3 départs de la gare routière de Beaurepaire en direction de la gare routière de Vienne permettent ainsi une correspondance avec les trains en partance pour Lyon.

Deux retours sont assurés également au départ de Vienne (à 17h24 les jours de semaine ou à 17h19 le mercredi, et 18h30) pour une arrivée à Beaurepaire aux alentours de 18h20 et 19h15.

Plus d'infos sur les horaires, tarifs et points de vente sur notre site www.transisere.fr.

ENT. FANTONI

Plâtrerie - Peinture - Placo - Déco Neuf et Rénovation

Tél: 04 74 85 40 21 - Port: 06 11 23 25 85
38200 CHUZELLES

www.fantoni-platrerie-peinture.fr

Un appel au civisme !

La qualité de vie passe par un environnement agréable et une nature propre. Les services de ViennAgglo assurent la gestion des déchets, mais rien ne remplacera le civisme.

Aujourd'hui, nombreux sont les habitants qui se plaignent de l'état de saleté aux abords des Point d'Apports Volontaires. Pour pallier ce problème, les amendes ont légalement triplé en 2015 et s'élèvent à 250 € pour un dépôt sauvage. La Municipalité ne manquera pas d'appliquer la loi avec sévérité pour punir les contrevenants. Divers équipements sont mis à votre disposition : nous ne pouvons que vous encourager à les utiliser ! Les services propreté de Vienn'Agglo passent une fois par semaine. En cas de besoin, les agents municipaux interviennent.

Un service à domicile

Les bacs gris destinés aux ordures ménagères non recyclables : papiers ou emballages souillés ou gras, débris de vaisselle, films ou sacs plastiques... sont collectés devant chez vous, tous les mercredis, entre 5h et 14h. **Pensez à les sortir la veille !** Pour remplacer gratuitement votre conteneur usagé, consultez le site de ViennAgglo : www.paysviennois.fr/

Un service près de chez vous !

• Les déchetteries

La déchetterie la plus proche de Jardin est celle située dans la Zone Industrielle de l'Abbaye, à Pont-Évêque. Vous pouvez y déposer vos déchets qui ne relèvent pas de la collecte sélective. Sur simple présentation d'un justificatif de domicile, **une carte d'accès gratuite vous sera remise à l'accueil de la mairie.** Elle est valable dans toutes les déchetteries de la Communauté d'Agglomération ainsi que pour la Compostière d'Eyzin-Pinet.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

de Pont-Évêque
Lundi au Samedi
8h30 - 12h30
13h30 - 18 h00



Particuliers, vous pouvez déposer **gratuitement** vos déchets : gravats, objets encombrants, déchets verts, huile de friture, peinture, acides, produits chlorés, solvants, phytosanitaires, lampes, néons, tubes fluorescents... dans la limite quantitative. Au-delà, le service est payant, au même titre que les professionnels.

Professionnels, artisans, commerçants, administrations, personnes domiciliées sur le territoire de ViennAgglo ou justifiant d'un chantier sur l'une des communes du Pays Viennois : vous êtes autorisés à déposer vos déchets, dans la limite de quantitative. **Ce service est payant par tickets prépayés.** Ils sont délivrés par ViennAgglo, à l'Espace Saint Germain - Bâtiment « Antarès » - 30, avenue Général Leclerc à Vienne, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Le règlement peut être effectué par chèque ou en liquide.

• La Compostière d'Eyzin-Pinet

Située dans la Plaine de Chasse, à Eyzin-Pinet, elle est accessible gratuitement, sur présentation de la carte de déchetterie. Vous pouvez y déposer vos déchets verts : tontes, branches, feuilles ou encore les palettes bois exemptes de toute pièce métallique.

• Les Points d'Apports Volontaires

Jaunes pour les emballages ménagers, bleus pour le papier, les journaux et magazines, verts pour le verre : ils sont en libre accès.



Où les trouver ? Chemin de la Diligence, Place du 19 mars 1962, Parking du stade des Liesses et Route du Tonkin.

Tri sélectif : un geste solidaire et citoyen !

» Les textiles

Où les trouver ? Chemin de la Diligence, Parking du stade des Liesses

» Les cartouches, toners

Où les déposer ? À la mairie.

» Les bouchons d'Amour

Où les déposez ? À la mairie.

Déchets sous haute protection

Leurs composants sont toxiques pour l'environnement ou ils exposent les agents du tri à un risque de contamination : certains déchets demandent des traitements spécifiques. Ne le mélangez pas aux ordures ménagères !

» Les piles

Où les déposer ? À la mairie et dans les écoles.

» Les déchets de soins

ViennAgglo met gratuitement à la disposition des particuliers des boîtes de conditionnement homologuées et garanties anti-perforation pour les seringues, aiguilles, lancettes.

Où les trouver ? À la pharmacie.

» Les médicaments

Où les déposer ? À la pharmacie.

Le compostage individuel ou en pied d'immeuble

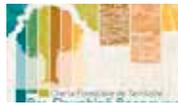
Le compostage des déchets réduit de 30% le volume de votre poubelle et produit gratuitement de l'engrais naturel pour nourrir vos plantes et potagers. Pour obtenir gratuitement un composteur, consultez le site de ViennAgglo : www.paysviennois.fr/

Le brûlage des déchets végétaux interdit toute l'année

Source de pollution, le brûlage des déchets végétaux est interdit en région Rhône-Alpes, comme le stipule l'arrêté préfectoral : N° 2013-322-0020. Ils doivent être laissés en décomposition naturelle, compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Renseignements sur :
www.isere.gouv.fr/

Propriétaires forestiers : la coupe du bois réglementée

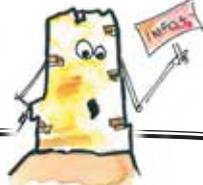


La réglementation des coupes en forêt privée a considérablement évolué ces dernières années, en vue d'une exploitation raisonnée et d'une gestion durable de la ressource en bois. La loi d'orientation forestière de juillet 2001 en définit les principaux aspects.

Par exemple, toute coupe rase supérieure à 1 hectare dans un massif forestier supérieur à 4 hectares doit être reconstituée dans les 5 ans, par plantation ou régénération naturelle.

Coupe libre ? Déclaration préalable au maire de la commune ? Demande d'autorisation à la Direction Départementale des Territoires de l'Isère ?

Pour y voir plus clair et rester dans la légalité, un document a été réalisé par la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux, et validé par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et la Direction Départementale des Territoires de l'Isère (DDT).



Vous pouvez consulter et télécharger le document complet sur le site de la mairie.



SERVICES VIENNOIS PROXIMITÉ

Entretien intérieur : ménage, repassage, lavage de vitres, couture...

Entretien extérieur : taille haies, arbustes, tonte de gazon, débroussaillage, petit élagage, aménagement et entretien de jardin

Nos prestations sont déductibles à 50 % sur les impôts

Isabelle BERTHELET

Secteur Pays Viennois

Tél. : 04 74 78 25 65

Mobile : 06 24 74 87 05

www.viennoisproximite.fr

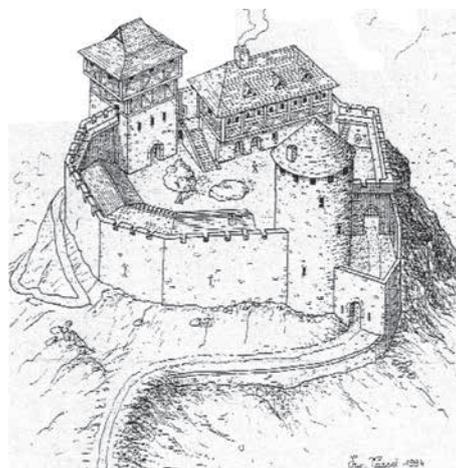
Jardin, village de charme et d'histoire

Autrefois, le territoire de Jardin servait de potager pour alimenter la ville de Vienne, déjà prédominante sous l'empire romain. C'est au Moyen-Âge que le village se structure autour du château de Montléans

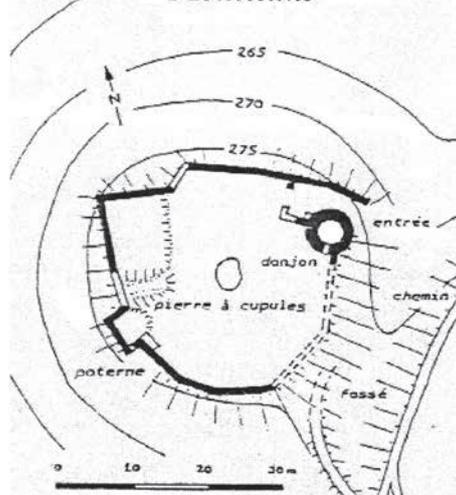
Aujourd'hui, Jardin est une commune moderne et dynamique qui a su conserver le caractère rural qui fait son charme. À seulement quelques encablures du centre-village, se trouvent cinq sites remarquables à découvrir ou redécouvrir. Bonne visite...

Le Château féodal de Montléans*

Probablement édifié au IX^e siècle, il est visité lors de l'enquête de 1339, par l'archevêque d'Avignon, Jean de Cojordan. Suite à la cession du Dauphiné en 1349, il est entre les mains du Roi de France qui l'inféode à la famille de Maugiron en 1525. Cette famille, faite comte de Montléans en 1569, y résidera jusqu'au XVII^e siècle. En 1629, il reçoit la visite de Louis XIII.



Montléans



Il aurait été démantelé sur ordre de Richelieu. En 1809, il abrite encore des prélats espagnols que Napoléon avait déportés à Vienne. Lorsque des troupes autrichiennes tentent de l'assiéger en 1813-1815, il n'en reste déjà que des ruines.

Outre quelques murailles d'enceinte, la tour maîtresse du château, circulaire et haute de 20-25 m, demeure visible à ce jour : haut lieu du village de Jardin, elle en est restée un emblème et figure d'ailleurs sur son blason.



Ces ruines surplombent un escarpement en falaise sur lequel se pratiquent des activités d'escalade, essentiellement du printemps à l'automne, qui requièrent un bon niveau technique et bien sûr, un équipement adapté. Ce site d'escalade est la seule école de la région viennoise.



Pour mettre en valeur les richesses du site, l'Office de Tourisme de Vienne a installé un lutrin informatif sur l'aire de stationnement de Montléant.

Les vestiges des aqueducs romains

Nous possédons, sur le territoire de notre commune, au quartier de Mourrand, les vestiges d'un des plus grands aqueducs de la région. Il s'agit de l'aqueduc venant d'Eyzin-Pinet qui alimentait Sainte-Blandine et les hauteurs de Vienne.

Ils furent mis à jour en juin 1993, lors des travaux d'élargissement de la RD 167 qui relie le village de Jardin à Bérardier.

Les restes de cet aqueduc sont forts bien conservés, d'abord parce qu'ils étaient enterrés, ensuite, parce que le béton de tuileau (tuiles concassées) qui les recouvre à l'intérieur, résiste bien à l'érosion et aux siècles qui nous séparent de leur construction par les Romains.



* À l'origine, Montléans s'écrivait avec un "S". Au fil du temps, il a été remplacé par un "T", orthographe généralement usitée aujourd'hui.

Tourisme

Pour composer ces pages, nous nous sommes inspirés de l'ouvrage : "Jardin au cœur du temps" écrit par Albert Charretton, Cathy Chavassieux, Françoise Coléon, Colette Jolly, Marthe Larderet, Christian Livio, Suzanne Pain, Thierry Quintard, Loïc Remiller, Michèle Roux, André Silvestre et Jeanine Treigner ; du document : "Montléans : L'an 962 à Jardin 1789 Toute une histoire" préfacé par André Silvestre et du fascicule : "Jardin en histoire", réalisé par les écoliers de Jardin : Amandine Agrapant, Julien Patty et Grégory Haton, avec la collaboration de l'association Nature vivante. Ces écrits sont consultables à la bibliothèque municipale de Jardin.

La vieille église

L'église Saint-Pierre date du Xe siècle. Dès 962, on signale deux propriétés rurales : Castenatum et Marciacum, situées sur le territoire de Jardin et léguées à l'église Saint-Maurice de Vienne, par le comte Gelin.

En 1040, l'église Saint-Pierre de Jardin (Garzino) nommée pour la première fois, est donnée avec ses offrandes et son cimetière à l'abbaye Saint-Pierre de Vienne par le chevalier Burnon.

La cure de Jardin se trouve ensuite mentionnée dans les pouillés depuis 1375. La paroisse relève alors de l'archiprêtre de Saint-Vallier. Elle passe en 1606 dans l'archiprêtre de Beauvoir-de-Marc.

Après la Révolution, elle passe dans le diocèse de Grenoble et ne retrouve son titre de paroisse qu'en 1847.

Un document de 1853 signale que le clocher est neuf. Il est encore visible de nos jours.



L'église

Marie, fille de Timoléon Guy François de Montléans né en 1722, hérita du comté de Montléans. À la Révolution, les droits seigneuriaux disparurent.

L'ancienne église tombant en ruines, une nouvelle construction s'imposait. Bérardier qui s'était développé voulait que l'implantation soit sur son territoire. Il fut alors décidé l'église nouvelle serait érigée à mi-chemin de

Bérardier et l'ancien édifice. Elle fut achevée en 1887.

Aujourd'hui, lorsque vous entrez dans l'église, un grand tableau est accroché sur le côté droit. Il a été réalisé vers 1880 par Madeleine Gosselin, artiste peintre locale.



La mare écologique du Fouillet

Cette mare écologique et pédagogique a été créée en 2006 par la municipalité de Jardin, en partenariat avec l'association Nature vivante.

Un homme, Michel Rivoire, est à l'origine de ce projet. Habitant de Jardin, il était un membre assidu de l'association de protection de la nature qui s'appelait alors, Gère vivante. Passionné d'environnement, en 2004, il avait cédé une parcelle de son terrain à la commune, contre l'euro symbolique, dans l'objectif de créer cette mare pédagogique.



En sa qualité d'élu, Thierry Quintard s'était chargé du dossier en partenariat avec l'association qui avait accompagné la commune dans les travaux. Le terrain n'étant pas assez argileux pour retenir l'eau, une bâche d'étanchéité avait été déposée au fond de la mare.

Laisser la nature faire son œuvre

Selon le principe de la mare écologique, le bassin s'est rempli seul, sans aucune intervention humaine, uniquement grâce à l'eau de pluie. Dans cet environnement naturel, la faune et la flore ont rapidement intégré les lieux, y trouvant le gîte et le couvert. On y aperçoit des crapauds communs, des grenouilles agriles, des tritons palmés, des tritons alpestres et au-dessus, volent des libellules.

La flore est toute aussi riche. On peut y observer des massettes ou typha, qui est un type de roseau, des laïches, des pesses d'eau...

Un rôle pédagogique

L'objectif pédagogique de cette mare a été réaffirmé par la municipalité de Jardin qui finance des interventions pour que les classes de l'école puissent visiter régulièrement la mare à différentes saisons. À ce titre, Vincent Breuzard, l'animateur nature de l'association, anime régulièrement des sorties près de la mare pour parler du cycle de l'eau, des petites bêtes, des libellules et des amphibiens, pour le plus grand bonheur des enfants.

Cette mare est ouverte à tous les habitants. C'est un lieu idéal pour une balade pédagogique en famille ou entre amis, avec pour seule condition, le respect du site, de la faune et de la flore.

Née de la volonté de Michel Rivoire - qui vient de nous quitter - d'offrir aux Jardinoises et Jardinois un coin privilégié d'observation de la nature, la municipalité continuera à la faire vivre, en sa mémoire et dans l'intérêt de tous.

A chacun ses missions

Pour les Jardinoises et Jardinois, il est parfois difficile de distinguer ce qui relève de la compétence de la mairie, des services de ViennAgglo ou d'autres structures, sachant que dans une volonté de service, les agents municipaux et les élus servent de relais pour certaines démarches : demandes de logement, d'aides qui relèvent du CCAS...

Petit mémo des questions les plus communément posées, pour savoir à quel interlocuteur s'adresser. Vous trouverez les coordonnées en page 50 de ce bulletin ou en ligne sur le site de Jardin : mairie-jardin.fr

Démarches administratives

J'ai besoin de...	Je contacte
Carte d'identité, Certificat de concubinage, Reconnaissance en paternité ou maternité, Copies d'actes d'état civil, certificat de résidence	→ Mairie
Aides sociales, APA, cartes de transport à tarif réduit	→ Mairie (CCAS)
Inscriptions sur les listes électorales	→ Mairie
Recensement militaire	→ Mairie
Urbanisme	→ Mairie
Cartes de déchetteries, commande de bacs roulants pour les ordures ménagères	→ Mairie

Communication

J'ai besoin de...	Je contacte
Mettre une information sur le panneau lumineux	→ Mairie ou directement en ligne sur le site
Mettre une information sur le site internet	→ Mairie ou directement en ligne sur le site
Louer une salle	→ Mairie ou directement en ligne sur le site
Consulter une revue d'information municipale	→ Mairie ou téléchargeable en ligne sur le site
Abonnements bibliothèque	→ Mairie
M'informer sur la vie de la commune, son actualité...	→ Site internet

Petite Enfance

J'ai besoin de...	Je contacte
Faire garder mon enfant en collectivité	→ ViennAgglo service petite enfance
Contacteur le Relais d'assis- tantes maternelles	→ ViennAgglo service petite enfance
Faire garder mon enfant chez une nounou	→ Assistantes maternelles

Ecoles

J'ai besoin de...	Je contacte
Inscrire mon enfant à l'école maternelle et élé- mentaire	→ Auprès des directeurs d'écoles
Inscrire mon enfant à la garderie, à la cantine, aux Taps	→ Écoles
Acheter des tickets de can- tine pour les enfants	→ Mairie

Services à la personne

J'ai besoin de...	Je contacte
Portage de repas à domicile	→ Mairie (CCAS)
Téléalarme	→ Mairie (CCAS)
Garde d'enfants, ménage, jardinage, soutien aux familles	→ Association des Services à la Personne du Pays Viennois
Aide à domicile	→ Association d'Aide à Domicile aux Personnes Âgées et Handicapées

A chacun ses missions

Logements

J'ai besoin de...	Je contacte
D'un logement social →	Mairie, Opac38, Advivo
D'un logement pour les 18/25 ans →	Association RIVHAJ
D'une aide ou allocation au logement →	Mairie

Transports

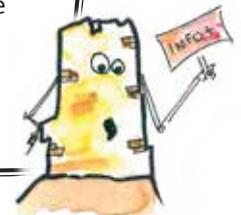
J'ai besoin de...	Je contacte
L'va en lignes régulières, transports scolaires, L'va sur demande, L'va service PMR →	ViennAgglo
Covoiturage →	ViennAgglo
Maison de la Mobilité →	ViennAgglo

Voirie

J'ai besoin de...	Je contacte
Il y a des nids de poules devant chez moi, sur la voie publique →	Mairie
La végétation qui borde la route gêne la visibilité des automobilistes →	Mairie
La neige m'empêche de circuler →	Mairie

Rappel

Chaque habitant et commerçant est tenu de dégager les trottoirs devant chez lui. La mairie a en charge le déblaiement des routes communales. Cette opération est réalisée dans la mesure de ses moyens sachant qu'il n'est pas possible pour les Services, d'intervenir simultanément sur l'ensemble de la commune.



DUMAS

Travaux Publics / Travaux Routiers Construction et entretien des routes Voies et réseaux divers	Travaux Privés Aménagement d'accès. Abords de villas Terrains de sports	Carrières Carrière d'Ejein-Pinet. Carrière de Valentin. Livraison tous secteurs
--	--	--

840 rue de St-Alban - BP277 - 38202 VIENNE Cedex - Tél. : 04 74 31 70 28 - Fax : 04 74 53 47 75
Agence : Route de Pusignan - 69330 JONAGE

Vie associative

Pratiquer un sport, s'adonner à la peinture, partager sa passion des vieilles autos, entretenir le devoir de mémoire, apprendre une langue étrangère, s'ouvrir sur le monde ou tout simplement se rencontrer pour passer du temps ensemble : c'est ce que permettent nos associations, grâce au dynamisme de ses dirigeants et bénévoles.

Pour sa part, la municipalité accompagne et soutient la vie associative en mettant gratuitement à disposition les équipements de la commune, en prenant à sa charge les coûts de fonctionnement, d'entretien, de communication et en octroyant des subventions, annuelles ou exceptionnelles.

Nous vous remercions toutes et tous pour votre investissement, qui contribue à la qualité de vie de la commune et à la lutte contre l'isolement.

3^{ème} âge - Le Trait d'Union

Destiné aux personnes de 60 ans et plus, le club du 3^{ème} âge ne manque pas d'atouts. Il accueille 45 adhérents issus de Jardin, Saint-Sorlin et Estrablin, qui se réunissent les 1ers et 4èmes jeudis du mois, de 14h à 18h, dans la salle associative.

Un bonjour, un thé, café, quelques douceurs et c'est parti pour une après-midi de discussions, de jeux, de belote ou de coinche, dans une ambiance chaleureuse et toujours bienveillante.

Et pour éviter la monotonie, le calendrier est ponctué par des animations, festives et gourmandes.

Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre ! L'adhésion annuelle s'élève à 22 €.

Programme 2016

- 25 février, à 12h : repas à la cantine
- 26 mars, à 14h : concours de belote, dans la salle polyvalente
- 5 mai : voyage
- 28 juillet, à 12h : repas gratuit
- 25 août, à 19h : mâchon
- 1er septembre, à 14h : anniversaires
- 23 octobre, à 14h : loto dans la salle polyvalente
- 3 novembre, à 12h : repas à la cantine

Contact : 06 07 83 60 43

La présidente, Brigitte Pellet



Alpes pour tous - Chalet du Combeynot

L'association Alpes pour tous a été créée en 2005. Elle est propriétaire du chalet du Combeynot situé à Villar d'Arène (05480) à 1650m d'altitude, dans les Hautes-Alpes près de la Grave (05320). Ce chalet a été construit entre 1987 et 1988 par des bénévoles d'une dizaine de communes de la Gère et de la Varèze. Il est agréé Jeunesse et Sport et Éducation Nationale et permet d'accueillir 45 personnes.

Le conseil d'administration s'attache à entretenir et améliorer les conditions d'accueil de ce bâtiment, et à perpétuer ce pourquoi il a été construit : faire découvrir au plus grand nombre ces magnifiques paysages, comme l'ont fait, pour certains d'entre nous, Paul Guicherd et Pierre Charreton qui furent à l'origine du projet, voici une trentaine d'années. Ils avaient créé des camps d'adolescents pendant les vacances d'été dans les années 70.

Ouvert aux familles, aux groupes, aux associations ainsi qu'aux classes de neige et classes vertes, il offre de nombreuses possibilités d'activités et de découvertes.

En hiver : ski de piste, ski de fond, raquettes, cascade de glace...

En été : découverte du parc des Écrins : randonnées en moyenne ou haute montagne, escalades, via ferrata, canoë kayak, rafting, tennis, VTT, découverte de la flore et de la faune, du patrimoine local ...

Des chambres spacieuses avec lits individuels ou superposés, une salle de restaurant, une salle de loisir avec coin bibliothèque, une cuisine entièrement équipée sont prêtes à vous accueillir.

Nous vous proposons trois formules d'accueil : l'hébergement en autonomie, la demi-pension ou la pension complète.

Cette année, l'effondrement d'une partie du tunnel du Chambon n'a pas facilité l'accès au chalet car il était obligatoire de passer par le col du Galibier ce qui rallongeait le trajet d'une heure. Une route sera ouverte, en principe fin octobre, sur le côté droit du lac du Chambon. Elle permettra de retrouver un temps de parcours normal.



Pour en savoir plus visitez notre site : www.chaletcombeynot.fr

Renseignements et réservations au 06 31 22 97 86 ou apt-asso@orange.fr

Le président, Serge Galichet

A Tour de Rôle

La Troupe de théâtre A Tour de Rôle met en scène sa gouaille et sa bonne humeur, sous la direction d'Isabelle Royer. Alors si vous aussi vous avez envie de jouer la comédie, rejoignez la grande famille de joyeux saltimbanques ! Vous ne le regretterez pas !

Plusieurs choix s'offrent à vous :

- Intégrer la troupe A Tour de Rôle. Composée de 5 passionnés, elle prépare une pièce par an, qui est ensuite jouée sur quelques scènes de la région : Jardin bien sûr, Pont-Évêque, Condrieu, Roussillon...

Les répétitions ont lieu à l'Espace Associatif de Jardin, le mercredi de 20 à 22h.

- S'inscrire à l'Atelier Jeunes Artistes. Ils sont plus d'une vingtaine de joyeux lurons qui rivalisent de talent pour, eux aussi, présenter un spectacle par an et participer parfois à certains événements, certaines animations.

Ils se retrouvent à l'Espace Associatif de Jardin, le mercredi de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h

(Tarif annuel : 90 €)

- Rejoindre le Groupe d'Improvisation et d'Animation Théâtrale composé d'une douzaine de passionnés qui n'ont qu'une envie : se faire plaisir sur scène ! Ils proposent plusieurs spectacles dans l'année : match d'improvisation, théâtre de rue, spectacle jeune public... au gré du groupe !

Chaque semaine, ils se retrouvent au Mas des Prés à Pont-Évêque, le vendredi de 20h30 à 22h30

(Tarif annuel : 160 €)

Besoin de bricoleurs !

Clouer, poncer, visser, souder, scier, peindre, coudre n'ont pas de secret pour vous ?

Mettez votre passion du bricolage et vos talents dans la création de mobilier, décor, structures scéniques, costumes, éléments indispensables à la réussite d'une bonne pièce de théâtre !

Et intégrez la joyeuse équipe d'A Tour de Rôle !

Municipalités, écoles, comités d'entreprise, associations, maisons de retraite... Faites appel à nous pour vos spectacles et animations !

Spectacles pour enfants, comédies, théâtre de rue, animations, ... A tour de rôle dispose d'un répertoire très varié pour tous les publics, (à consulter sur notre site (<http://atourderole.wix.com/atourderole38>)).



Des spectacles de grande qualité mis en scène par Isabelle Royer, professionnelle du spectacle.

Et cerise sur le gâteau, la compagnie a obtenu le premier prix au festival de théâtre de Condrieu !

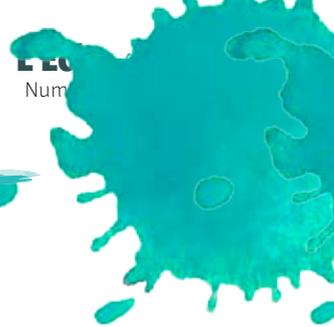
Pour assouvir notre soif de jouer, notre envie de vous faire rire, de vous émuvoir, et de répondre ainsi à vos attentes d'animations, nous vous proposons de jouer pour vous, comités d'entreprises, sou des écoles, mairies, etc

Suivez notre actualité sur Facebook <https://www.facebook.com/A-Tour-de-Rôle>.

Contact : 06 29 12 14 38

Le président, Patrice Ambrosioni





Boule sportive Jardinoise

Vingt-quatre licenciés de 50 à 81 ans et une dizaine de membres honoraires font partie de notre association.

Tous les mardis et jeudis, dès les beaux jours, nous nous entraînons au stade des Liesses.

Pour 2016, plusieurs concours sont programmés, à 13h30 :

- le **samedi 30 avril** : 32 doubles 3è et 4è divisions
- le **jeudi 9 juin** : 16 quadrettes vétérans ouvert à tous, licenciés ou non
- le **samedi 27 août** : 64 simples 3è et 4è divisions challenge Perret
- le **vendredi 24 juin** : journée but d'honneur, dès 9 heures et repas grenouilles vers 13h, à l'espace associatif.

En 2015, c'est André Garcia qui a remporté ce challenge, Jean Martinez 2è et Gérard Petit 3è.

Le sport boules est une discipline sportive qui a su faire évoluer ses formes de pratique par le mouvement et la culture de l'adresse. Toujours en quête de performances en terme de précision, il porte les valeurs d'éducation, de volonté et de respect de l'adversaire.

Malgré notre petit nombre de licenciés, nous espérons que des jeunes viennent exercer leur talent et grossir les rangs de notre association qui malgré cela, est loin d'être sur le carreau !

Merci aux transports Perret, notre unique sponsor pour son aide précieuse, à tous ceux qui représentent la société lors des concours

dans les différentes communes et à toutes les dames présentes pour nous désaltérer !

Un merci spécial à toutes les personnes qui viennent encourager nos boulistes lors de nos concours. Nous vous espérons encore plus nombreux en 2016.

Le président, André Chavassieux



Comité de jumelage

Après la visite à Jardin, fin juin, de nos amis de Sainte Flaive-des-Loups, près du Puy-du-Fou, ce fut à notre tour de répondre à leur invitation et de nous rendre en Vendée du 12 au 17 octobre.

Nous sommes partis en minibus et avons parcouru 700 km, à l'Ouest, pas loin de l'atlantique. À la même distance, à l'Est c'est Stanghella, près de Venise.

Cette nouvelle rencontre a été l'occasion d'approfondir notre connaissance d'une autre région de notre pays, bien différente de notre couloir rhodanien. Elle s'est faite dans la perspective d'un jumelage, donc dans le cadre d'une relation amicale et durable, afin de lier une connaissance réelle, avec la région et ses habitants.

Ces rencontres et ces échanges sont un exercice d'adaptation et de souplesse de l'esprit. Car comparer les choix et les méthodes permet souvent de les faire évoluer dans un sens plus sage et plus équilibré.



Et puis, il y a la détente, les surprises, les farces, les drôleries ou les inattendus que nous apportent ces rencontres, qui ajoutent d'elles mêmes les ambiances constructives et optimistes. Ce peut être des espaces de liberté, qui nous permettront à tous d'être plus ouverts, plus inventifs, une stimulation d'où chacun peut sortir gagnant.

Donc, cap à l'Ouest, les gens ne sont pas loin de l'océan là-bas, et Dieu sait qu'il est large et gage d'une autre sensibilité ou de mentalité.

Le président, Bernard Giroud

C'est un futur plus solide et durable, pour chacun que nous pouvons en espérer.

Club Rétro Mécanique Jardin

Auto Moto Tracteur

Le Club Rétro Mécanique maintient toujours une forte activité sur la commune tout en conservant son esprit de convivialité.

Vous pouvez nous retrouver lors des rendez-vous mensuels, tous les deuxièmes dimanches, Place du Lavoir. C'est l'occasion pour les amateurs de belles mécaniques, de partager le verre de l'amitié.

La journée tripes et bugnes a remporté un vif succès avec plus de 100kg de tripes et 25kg de bugnes.

Le Festival des vieilles mécaniques s'est déroulé les 24 et 25 juillet sous deux jours de soleil radieux. Plus de 1600 visiteurs et 400 voitures anciennes, motos et tracteurs ont fait le déplacement. Cette année encore a été marquée par des nouveautés : la reconstitution d'une rue des années 60 et l'exposition de moteurs fixes. L'ambiance était à la fête avec des animations musicales : le samedi, avec l'association Saint-Germain des chants, et le dimanche, avec le groupe TM2.

Le club a proposé à ses adhérents des sorties tout au long de l'année :

- au printemps, trois jours dans l'Ar-dèche,
- en mars, la visite du village de Boulieu-les-Annonay,
- en avril, la participation du club à la première Foire aux vins et produits du terroir de Jardin, - en juin visite d'une mine à Saint-Pierre-La-Palud,
- début juillet une journée au lac de Paladru
- et en septembre, une journée à Saint-Donat avec la visite guidée du Palais Delphinal, de la Collégiale, de la Chapelle et à Romans-sur-Isère, la visite du musée de la chaussure,
- et pour clore l'année fin octobre la visite guidée de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez.



Pour les journées du patrimoine, le club participe avec l'AHNI à la sortie de trois jours sur les RN6 et RN7.

FNACA

En 2015, la FNACA de Jardin compte 51 adhérents et 13 sympathisants. Ceux-ci se réunissent le 2ème jeudi de chaque mois dans la salle des associations.

Les principales manifestations organisées cette année 2015 sont :

- En janvier les vœux de notre Président Jean Martinez, avec les traditionnelles galettes et brioques des rois

- La commémoration du 19 Mars 1962, avec cette année, trois médaillés : Jean Martinez, Bernard Sylvestre et Alain Xuereb
- La choucroute dansante du 11 avril
- La commémoration du 8 Mai 1945
- Début juin un voyage en Suisse avec le Bernina express, le train des glaciers, puis le Lac de Côme en Italie
- Le samedi 20 juin, notre méchoui annuel
- Le jeudi 3 septembre, le concours de boules : « Le Challenge du Souvenir »

La poursuite des ateliers de mécanique et rénovation tous les jeudis après midi rassemble de plus en plus de personnes. La rénovation d'une Juva quatre Renault se poursuit, de même que la restauration d'une SIM-CA5. Les couturières se retrouvent toutes les semaines pour la création de nouveaux costumes, qui sont présentés lors des différentes manifestations du club.

Le club représente Jardin lors des rassemblements de véhicules anciens du département et de la région et participe activement au salon international d'Époqu'auto à Lyon, début novembre.

Il y aurait encore beaucoup à dire mais vous pouvez découvrir toute l'activité du club Rétro Mécanique de Jardin sur son site internet : www.retromecanique-jardin.E-monsite.com

Nous vous donnons rendez-vous sur tous nos rassemblements : le 14 février pour la matinée tripes et bugnes, et les 23 et 24 juillet, pour le Festival des vieilles mécaniques.

**Le président,
Jean Paul Mollin**



- Le jeudi 10 septembre, le repas de rentrée à Villeneuve-de-Marc
- L'Assemblée générale prévue le 12 novembre
- Le repas de fin d'année, le jeudi 10 décembre

Une année qui comme vous le voyez, a été bien remplie !

La Secrétaire, M. Arnoux

Section de judo de Jardin

Pratiquer le judo à Jardin, c'est possible toute l'année.

Nous accueillons les enfants débutants ou confirmés à partir de 3 ans, salle des Liesses, près du terrain de foot.

Chaque saison depuis maintenant une quinzaine d'années, une quarantaine d'enfants s'initient à cet art complet et étonnamment moderne. Au programme : enseignement ludique, apprentissage des chutes et des techniques de projections, participation à une mini-compétition avec médailles et goûter, et en fin de saison, l'acquisition de la nouvelle ceinture !

Le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant. De plus, les phases d'opposition répondent à son besoin de défoulement et lui permettent une bonne dépense physique, dans un cadre sécurisé, avec des règles de bonne conduite et de respect bien établies.

Les cours sont dispensés par Cindy Guinet, professeur diplômé d'État. (Cours d'essai gratuit pour débutants ou confirmés).

Horaires de cours, le jeudi à la salle des Liesses :

17h15 à 18h15 : nés en 2010 et 2011 (tous)

18h15 à 19h15 : nés en 2009/2008 (tous) et 2007 débutants

19h15 à 20h15 : nés en 2007 confirmés et tous les 2006/2005/2004 et avant

Renseignements et inscriptions toute l'année : **04 74 78 10 61.**

Informations sur la vie du club sur notre site : **judovienne38.com**

Le président : Jean-Gilles Véra



Instant's Sacrés

INSTITUT DE BEAUTÉ

MINCEUR ET NUTRITION
ANTI-AGE
BIEN-ETRE
et autres Instant's Beauté...

Place Petrucciani - 38200 JARDIN—Tél.04.74.31.78.28



Christelle GENÈVE
PEINTRE EN BÂTIMENT

Peinture intérieur et extérieur - Papier-peint
Décoration - Revêtement sols et murs
Neuf et rénovation - Mobile : **06 82 60 76 73**

CHEMIN DU FERRAT - 38200 JARDIN - e.mail : btp.geneve@orange.fr

- Vie associative

Les pinceaux de Jardin

Les pinceaux de Jardin vous proposent des cours d'aquarelle tous les lundis de 18h à 21h, dans la salle des associations. Ils sont dirigés par Dominique Vin-Vauthier, un lundi sur deux.

N'hésitez pas à venir faire un essai !

Renseignements et contacts :

Joëlle Vignassa **06 31 83 87 33**

ou

Francis Poyatos **04 74 85 98 00**



Qi Gong de Jardin

L'origine du Qi Gong se perd dans la nuit des temps chinois.

Plus qu'un simple exercice physique, cette pratique utilise le mouvement, la respiration, la concentration, pour faire circuler l'énergie à travers le corps. C'est un enchaînement de mouvements au ralenti, synchronisés avec la respiration.

Mais rassurez-vous, on ne ressent aucun ennui à rester ainsi attentif et concentré pendant plusieurs minutes, puisque l'on est en mouvement. On finit par ressentir le moindre petit changement à l'intérieur de soi, on se sent plus fort car moins submergé par ses propres émotions, moins sensible au stress. Mieux encore, le Qi Gong développe

les capacités extra-sensorielles généralement en sommeil, comme l'intuition. C'est une excellente préparation aux activités sportives, artistiques, éducatives.

Quel que soit son âge, tout le monde peut utiliser cet outil quotidien de bien-être.

Les séances se déroulent chaque mardi de 9h30 à 11h, hors vacances scolaires, salle des Liesses. Elles sont animées par Marianne Dégemard, diplômée de l'école Xi N'An de Montpellier.

La présidente, Fernande Vors



RA Roche **AD** ménagement et développement
RÉGIE · SYNDIC · TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Chemin de la Rente - 38200 VIENNE

Tél. 06 71 59 35 32



Agence Vallée du Rhône

173 Chemin de Cumelle
69560 ST CYR S/ LE RHONE
Tél : 04.74.85.15.13
Fax : 04.74.31.71.49
e-mail : agence.valléedurhone@serpollet.com



**RESEAUX D'ENERGIES HTA - BT - GAZ
ECLAIRAGE - MISE EN LUMIERE
SIGNALISATION TRICOLEURE
RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS**

Nature rand'eau haut oh !

Le dix octobre dernier, les fondateurs de l'association Nature rand'eau haut oh ! se sont réunis en assemblée générale constitutive à la mairie de Jardin.

Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), cette nouvelle association proposera des randonnées pédestres en moyenne montagne (une par mois au moins), des sorties raquettes et des séances de marche nordique,

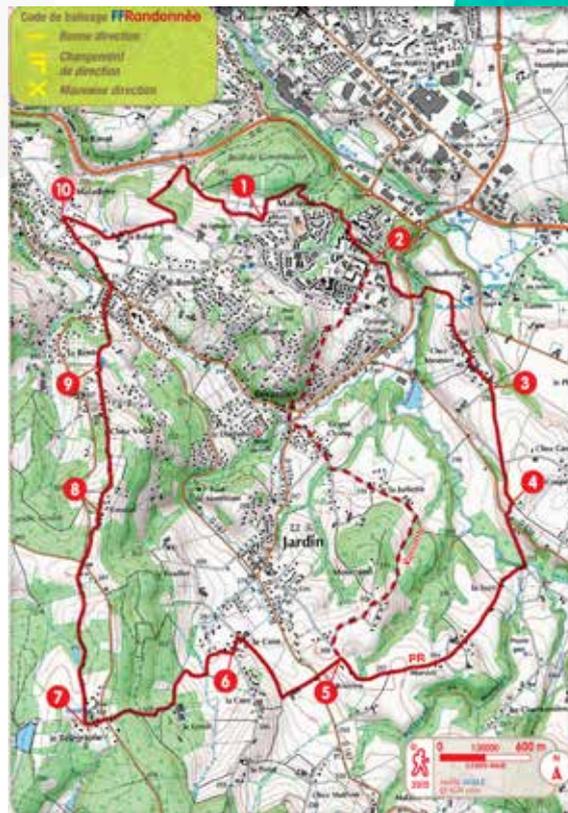
associant l'activité physique à la découverte de l'environnement et du patrimoine sous toutes ses formes.

Contact :

06 73 39 38 08 - 06 16 33 01 79

**Le Président,
Sébastien Dupont**

Ci-contre : Circuits de randonnée pédestre



Modélisme Club d'Estrablin / Jardin

Notre club organise tout les deux ans une exposition de modélisme, souvent à Vienne. Cette année, elle a eu lieu à Estrablin, les 10 et 11 octobre.

Nous participons à des expositions de modélisme dans la région et organisons des journées de navigation à l'étang d'Hurongue à Saint-Symphorien-sur-Coise, en juin, à l'étang du Bailli, de Saint-Miche-sur-Rhône, en juillet, et à l'étang de la Rosière de Bourgoin-Jallieu, en septembre.



Le Président, Jean Normand

SONOTRA

Terrassement Assainissement	TP	Adduction d'eau Maçonnerie
--------------------------------	-----------	-------------------------------

10 RUE HECTOR BERLIOZ - 38200 VIENNE

TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

Construction de clôtures, murs et murettes
Terrassement et accès villas, piscines, parking
Pose de canalisations eaux usées et pluviales

**DEVIS
GRATUIT** **T. 04 74 53 00 16**
contact@sonotra.fr

Yvette PLATON



Cuisinière à Domicile
Repas de Fêtes - Buffet
Mariage - Anniversaire

6, Square des Ormes
38200 JARDIN

Tel.: 04 74 31 95 18
Port.: 06 13 91 66 06

Paroisse Mère Térésa

Faire vivre l'Église de Jardin

L'Église de Jardin fait partie de la Paroisse Mère Térésa. Des personnes bénévoles œuvrent depuis de nombreuses années à Jardin pour l'accompagnement des familles dans la préparation de la cérémonie des funérailles, la préparation des messes du dimanche

Mais les années passant, les équipes vieillissent. Il est temps que la relève soit assurée.

Il faut prendre conscience que la participation de chacun, même minime : entretien de l'Église, rédaction des feuilles de messe, fleurs, ouverture des portes..., est importante pour qu'elle vive et que l'on ne trouve pas porte close, dans les moments importants de notre vie de chrétien : baptême, mariage, funérailles ...

Chaque pierre apportée permet d'entretenir et d'améliorer la vie de notre Église de Jardin.



Un accueil est assuré à la Maison des Trois Vallées : les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 10h à 12h, au 854, rue des Potiers, La Rosière à Estrablin.

Renseignements : paroisse.mere.teresa@aliceadsl.fr ou sur le site internet : <http://www.paroissemeretere.com>

Les bénévoles de Jardin

Le Sou des écoles

Une nouvelle équipe dynamique est en place. Les treize parents bénévoles ont déjà programmé de nombreuses manifestations, qui seront autant d'occasions de se réunir et de partager de bons moments. Mais pas seulement : ces temps forts permettent aussi de réunir des fonds, dans le but de financer des projets pour les enfants : achat de dictionnaires, sorties pédagogiques... Alors, soyez aux rendez-vous car toute l'équipe vous y attend !

Les membres du bureau

Président : Pascal Flicoteaux ; Vice-président : Stéphane Harry ; Trésorière : Céline Giroud ; Vice-trésorier : David Vidal ; Secrétaire : Patricia Accambray ; Vice-secrétaire : Marlène Vasselin.

Les membres actifs

Céline Vignati, Karine Bonnard, Christophe Audouard, Richard Coudert, Yann Dineuff, Arnaud Choisy et Sandrine Pellet.

Vous pouvez nous contacter :

- via les enseignants des écoles
- la boîte aux lettres du Sou disponible dans chaque école
- par mail : soudejardin@gmail.com
- sur Facebook : «Sou JARDIN» (<https://www.facebook.com/groups/510169515799672>)
- ou directement auprès d'un des membres



Programme 2015/2016

- Vente de sapins de Noël (et de framboisiers et autres...), de chocolats de Noël : pré-vente en novembre et livraisons les 4 et 12 décembre, au Marché de Noël ;
- Marché de Noël (entrée libre) et spectacle de Noël (places à réserver) : le 11 décembre à partir de 15h30, dans la salle polyvalente Jean Monnet ;
- Vente de fromages: pré-vente du 8 au 15 janvier et distribution le 27 janvier, à l'école ;
- Loto : le 6 février, dans la salle polyvalente Jean Monnet ;
- Bal de carnaval pour les enfants vers 16h30 : date et lieu à confirmer
- Tournoi de pétanque : le week-end du 21 au 22 mai, au boudrome des Liesses ;
- Spectacle de fin d'année (matin) et kermesse (déjeuner et après-midi) : le 18 juin, dans la salle polyvalente Jean Monnet et au stade des Liesses.

Le président, Pascal Flicoteaux

Tennis Club d'Estrablin Jardin (TCEJ)

Le club de tennis d'Estrablin Jardin, présidé par Dominique Mollien, bénéficie d'infrastructures modernes, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Jardin dispose d'un court extérieur et d'un court en salle pour l'entraînement.

À Estrablin, les licenciés peuvent utiliser le mur d'entraînement, les trois courts neufs, et le gymnase, sur certains créneaux.

Des plages horaires sont également réservées, à Jardin et Estrablin, pour les enfants qui participent aux Temps d'activité périscolaire. De même, les élèves qui n'ont pas école le mercredi matin ont la possibilité de s'inscrire à l'école de tennis, sur Estrablin, en extérieur ou au gymnase en fonction du temps et des saisons. Renseignements auprès d'Édgard au 06 19 84 23 69.

Et pour les lève-tôt, chaque dimanche, le club ouvre ses portes à partir de 10h.



Les +

La **carte d'été**, pour jouer à volonté
Les **tickets invités**, (carte de 5) pour inviter ses amis.

Modalités :

- Adhésion et licence Adulte : 87 €/an
- Adhésion et licence Jeune (-17 ans) : 47 €/an
- Adhésion et licence Couple : 144 €/an

La licence est obligatoire même pour le tennis loisir, car elle comprend l'assurance sur les courts, en cas d'accident.

Renseignements sur les plannings de l'école de tennis et des courts adultes : Édgard au 06 19 84 23 69.

Renseignements sur les tarifs : Christiane au 06 20 65 22 57.

Le sport pour tous

Pour permettre à tout un chacun de pratiquer le tennis, le TCEJ a créé une session Handitennis, avec prêt de fauteuil et de raquette, pour un essai. Les cours sont programmés le mardi en fin d'après-midi, à Jardin ou Estrablin.

L'idée vous tente ? Contactez Édgard au 06 19 84 23 69.



Une entente avec le club de Moidieu-Détourbe

En collaboration avec le TCEJ, l'association Tennis à Moidieu-Détourbe propose des cours : enfants, ados et adultes, à Moidieu, le samedi de 9h à 13h30 avec repli possible à Estrablin en cas de mauvais temps ou l'hiver.

Tarifs et horaires : renseignements auprès de Guy Hollinger au 06 16 43 51 17 - Site : tennisclubestrablinjardin.clubeo.com

La présidente, Dominique Mollien

Etat civil 2015

Naissances

ACHAKKAJ Naïma	3 août 2015
ALARCON AVELLANEDA Kristina	5 août 2015
BONNET Antoine	18 juin 2015
CARRAYROU Kélyssa	6 novembre 2015
CHOISY Émile	20 juin 2015
CINAR Emir-Pusat	16 novembre 2015
COLLIAT Éline	29 mars 2015
DECOMBAT Axel	5 juillet 2015
DIABI Naevya	4 septembre 2015
LAPEYRE Noémie	10 janvier 2015
PERRACHE Callie	3 mars 2015
QUINET Héloïse	16 juin 2015
REILLE Adélia	6 juillet 2015
THOMAS Clovis	19 mai 2015
VERNAY Louis	5 mai 2015
VIOLET Max	12 mars 2015

Mariages

ATONGUI NIELENGA Zéphyrine et VERCHERAND Mickaël	29 août 2015
MANGE Delphine et CHIROUGE Xavier	8 août 2015
MASSON Chloé et DEGLETAGNE Cyril	27 juin 2015
MOULA Audrey et ZIBOURA Maxime	3 octobre 2015
DUCULTY Patricia et VOISIN Franck	12 septembre 2015
ORIA Emilie et TEMMAR Nicolas	6 juin 2015

Décès

ALÉVÊQUE René	29 octobre 2015
ALÉVÊQUE Suzanne, née ANDREY	17 avril 2015
ALONSO Mariana, née FERNADEZ	9 juin 2015
BALLOT Simone, née MALAINE	6 mai 2015
BERTHELET Augusta, née BONNARDEL	30 avril 2015
BOISSONNET Jean	19 avril 2015
BORDONARO Linda, née CHIUCCHIU	14 janvier 2015
BORELLO Eugène	1er mars 2015
BRUN Raymonde, née RIGOLLIER	26 avril 2015
BRUYÈRE Bernard	8 mars 2015
BURNICHON Raymond	6 mai 2015
CAROFF Louissette, née FROMENT	10 avril 2015
CASTER Madeleine	14 août 2015
CHAZAL René	27 mars 2015
CHOMIENNE Marie, née TARDY	6 septembre 2015
COLOMB Madeleine, née ODET	11 septembre 2015
DAGEMENT Marie	27 février 2015
DECLIPPELEIR Marie-Louise, née GAREL	5 juin 2015
DELÉCLUSE Marie-France, née MÉNOT	3 mai 2015
DESGRANGES Charles	23 février 2015
DUR Patrice	11 février 2015
DURAND Ginette, née MÉTRA	19 janvier 2015
DURAND Yvonne, née GALLERAND	26 juillet 2015
EMONARD Ghislaine	16 septembre 2015
FABRY René	1er janvier 2015
FAGES Henri	11 mai 2015
GALTIER Micheline, née CABRIÈRE	17 mai 2015
GIRARDIN Aimée, née DIDIER	14 août 2015
GOUDARD Gisèle, née REYMOND	29 octobre 2015
GOVERNAYRE Jeanine, née DUMAS	2 janvier 2015
GROSBOIS Albert	30 octobre 2015
ILTIS Rolande, née JANIN	10 septembre 2015
LAFFONT Georgette, née GINOD	26 février 2015
LAFFONT Gilbert	31 juillet 2015
LAGIER Denise, née COTTAZ	21 octobre 2015
LARDIERE Pierre	janvier 2015
LEFÈVRE Madeleine, née VERRIER	6 juillet 2015
MAINGON Marie, née ALAZARD	22 juin 2015
MARTIN Pierrette, née RIBERON	25 janvier 2015
MURGIA Angèle, divorcée SCORSONE	28 février 2015
PARPETTE Henri	23 août 2015
PIOLLENC Dolorès, née VILLALBA	24 octobre 2015
PIOT Hélène, née RASERA	11 février 2015
ROLLAND Jacqueline, née VIATTE	8 mars 2015
ROSTAING Marcel	12 septembre 2015
SERCLERAT Corine, née ZAFFONATO	24 février 2015
TERRACOL Julie, née FRANSON	2 février 2015
TISSERAND Marie-Thérèse, née MIELLE	16 janvier 2015

-Contacter nos associations

Les coordonnées sont régulièrement actualisées sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>

ACCA

Jean-Luc Fromentoux, président
06 70 34 56 99

AÏKIDO

Arnaud Jacson, professeur
06 18 43 85 27
arnaud.jacson@sfr.fr

ALO ! MIK FRANCE (Aide humanitaire)

Jean-Luc Vergnon, président
04 74 85 30 94
info@alomik.org

ALPES POUR TOUS

Serge Galichet, président
04 74 85 09 87
serge.galichet@wanadoo.fr

A TOUR DE RÔLE (Théâtre)

Patrice Ambrosioni, président
06 29 12 14 38
patrice.ambrosioni@hotmail.fr

AU DÉTOUR DE JARDIN

Suzanne Armanet, présidente
04 74 85 88 62
andre.armanet@sfr.fr

BOULE SPORTIVE

André Chavassieux, président
04 74 85 80 33
Roger Germain, secrétaire
06 07 91 03 78

CLUB DU 3ÈME ÂGE

TRAIT D'UNION
Brigitte Pellet, présidente
06 07 83 60 43
bridgets69@yahoo.fr

CLUB RÉTRO MÉCANIQUE

Jean-Paul Mollin, président
06 83 04 16 94
jpmollin@hotmail.fr

COÏNCI-DANCE

Barbara Montalant, présidente
06 22 17 51 44
bmontalant@yahoo.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Bernard Giroud, président
06 15 12 44 83
bernardgiroud@hotmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Manuel Dias, président
06 14 01 32 55
hennesy696@hotmail.fr

COURS D'ANGLAIS

Patricia Giroud, présidente
06 20 90 04 66
patriciagiroud@hotmail.fr

COURS D'ITALIEN

Miquel André, responsable
04 74 85 89 13
andre-maurice.miquel@orange.fr
Bernard Giroud, contact
06 15 12 44 83
bernardgiroud@hotmail.fr

CSV JUDO

Jean-Gilles Vera, président
06 11 89 54 96
secretariat@judovienne38.com

ÉTOILE JARDINOISE

Robert Gounon
06 62 20 37 03
etoilejardinoise@gmail.com

FJ AVENTURE

Jennifer Saez, présidente
06 16 94 27 29
jennifer.saez@free.fr

FNACA

Jean Martinez, président
06 80 52 71 09

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Bernard Charavel, président
charavel.bernard-pierrette@wanadoo.fr
Marie-Jo Cavigioli, secrétaire
06 70 92 10 38
cavigilbert@free.fr

LES PINCEAUX DE JARDIN

Josceline Vignassa, présidente
03 31 83 87 33
josceline.vignassa@free.fr

LES TROMPES DES REVOLETS

Joseph Mancini, président
06 85 76 15 33
joseph.mancini351@orange.fr

MODÉLISME

Jean Normand, président
04 74 58 03 39
jnormand1@club-internet.fr

MOS 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB MOS

Françoise Clair, secrétaire
04 74 16 80 27
francoise.clair2@orange.fr

NATURE RAND'EAU HAUT OH !

Sébastien Dupont, président
06 73 39 38 08 - 06 16 33 01 79
sebastien.dupont15@gmail.com

PATCHWORK

Nicole Larderet, responsable
06 42 36 35 75

SIM

Christophe Rey, président
04 74 58 05 90
simestrablin2@wanadoo.fr

SOLIDAIREMENT VÔTRE

Dominique Laleouse-Ernoult
06 08 99 41 19
d.laleouse@sofiges.fr

SOU DES ÉCOLES

Pascal Flicoteaux, président
06 71 12 21 32
pascal.flicoteaux@freesbee.fr

TENNIS CLUB JARDIN/ESTRABLIN

Dominique Mollien, présidente
06 88 17 77 52
dom.mollien@club-internet.fr
Christielle Buatier
04 74 53 56 97
tcestrajardin@free.fr

VIVRE AUTREMENT (Qi Gong)

Fernande Vors, présidente
04 74 85 34 06
f.vors@orange.fr
Maguy Geoffroy, secrétaire
06 76 03 65 08
maguy.geoffroy@orange.fr

Le calendrier des manifestations

Décembre 2015

Vendredi 18

Concert Gospel organisé par la Municipalité, à 20h30, à l'église

Jeudi 31

• Réveillon de la Saint-Sylvestre animé par l'Étoile Jardinoise, salle polyvalente

• Réveillon de la Saint-Sylvestre, du club du 3ème âge, à l'espace associatif

Mars 2016

Samedi 5

Choucroute de la Fnaca, à 12h, salle polyvalente

Samedi 26 mars

Concours de belote du Trait d'Union, à 14h, salle polyvalente

Avril 2016

Vendredi 1er

Festival de l'humour, à 20h30, salle polyvalente

Dimanche 10

Foire aux vins et aux produits des terroirs, de 10h à 18h, salle polyvalente

Mai 2016

Dimanche 8

Cérémonie commémorative, place de la Paix.

Samedi 21 et dimanche 22

Tournoi de pétanque
Sou des écoles, Stade de Liesse

Mercredi 25

Repas et concours de boules de la Fnaca, à 12h, salle polyvalente

Juin 2016

Dimanche 12

Fête de fin de saison du CS Vienne Judo, salle polyvalente

Samedi 18

Kermesse du Sou des Écoles, salle polyvalente

Juillet 2016

Samedi 23 et dimanche 24

Festival des vieilles mécaniques de l'association Rétro Mécanique, stade des Liesses

Octobre 2016

Dimanche 16

Salon des jeux, Sou des Ecoles, salle polyvalente

Dimanche 23

Loto du Trait d'Union, à 14h, salle polyvalente

Novembre 2016

Vendredi 11

Cérémonie commémorative, Place de la Paix

Samedi 19

Choucroute dansante de La Boule Sportive Jardinoise, à 12h, salle polyvalente

Dimanche 27

Bourse aux jouets de la Municipalité, de 13h à 17h, salle polyvalente

Décembre 2016

Samedi 3

Téléthon porté par la Municipalité, salle polyvalente

Samedi 11

Repas du CCAS, à 12h, salle polyvalente

Janvier 2016

Dimanche 10

Présentation des vœux du Maire, à 11h, la salle polyvalente

Février 2016

Samedi 6

Loto du Sou des Ecoles, salle polyvalente

Dimanche 14

Matinée bugnes et tripes de Rétro Mécanique, salle Jean Monnet

Consultez le programme actualisé des manifestations sur le site internet de la mairie :

<http://mairie-jardin.fr>

Services médicaux et paramédicaux

CABINET MEDICAL

Docteurs Olivier STOECKEL & Jérôme BOEUF
Pl. Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 85 46 26
(Sur rendez-vous)

MEDECIN

Docteur Sophie BERTHIER
40, Route de Bérardier
Tél. 04 74 48 24 39
(Sur rendez-vous)
Du lundi au vendredi 9h00-19h00
et le samedi 9h00-12h00

PHARMACIE

Véronique SEGUIN
Pl. Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 31 66 36
Du lundi au vendredi
9h00-12h15 / 14h30-19h15

CABINETS INFIRMIERS

• **Yvette AYOUB**
Pl. Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 58 13 47
Soins au cabinet : Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi :
16h30-17h00
Mardi 6h45-9h00
Soins à domicile, chimiothérapie.

• **Mylène LIPONNE**
272, Chemin d'Ortis
Tél. 06 76 78 49 20
Courriel : myleneliponne@live.fr
Soins à domicile

INFIRMIERE LIBERALE

Isabelle DESROCHES
Soins à domicile
Tél. 07 61 70 91 74

CABINET DENTAIRE

Danièle DURIEUX-CELARD
Jean-Paul VANDEWALLE
Caroline VALLOT
Pl. Michel Petrucciani - Bérardier
Tel : 04 74 85 58 10 (Sur rendez-vous)
du lundi au vendredi
9h00-12h00 / 14h00-18h30
Service d'urgence dentaire les
dimanches et jours fériés 9h00-
11h00 Tel : 04 74 31 32 62

MAISON DE RETRAITE

Korian «Villa Ortis»
290, Montée de Bastide
Tél. 04 74 78 38 00

CABINET D'ORTHOPHONISTE

Marion ROCHERON
Pl. Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 31 75 26
(Sur rendez-vous)

OSTEOPATHE

Olivier BLANC DENOLLY
Pl. Michel Petrucciani - Bérardier
Tel : 06 43 14 94 58
Du lundi au vendredi 7h00-20h00
(Sur rendez-vous)

KINESITHERAPEUTE

Martin FAYARD
Pl. Michel Petrucciani - Bérardier
Tél. 04 74 87 10 92 / 06 63 99 07 43
Du lundi au vendredi 8h00-12h00
/ 14h00-19h00
(Sur rendez-vous)
Soins à domicile lundi, mercredi
et vendredi 8h00-12h00

Retrouvez la liste actualisée sur le
site internet : <http://mairie-jardin.fr>



Les assistantes maternelles agréées

Retrouvez la liste actualisée sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>

ALLAMANCHE Angélique

933, Route de Collonge
Tél. 06 84 79 72 07

BEAUBOUCHEZ Christine

1229 Route de Saint-Sorlin - Lot. La Tour de Montléant
Tél. 04 74 85 76 39

LYON Sonia

406, Chemin du Brut
Tél. 04 74 16 88 41

BONNARD Monique

46, Rue de l'ancienne École
Tél. 04 74 85 89 15

BRACCHI Rolande

250, Montée de la Piconnière
Tél. 04 74 53 64 31

CALVEZ Françoise

1635, Montée de la Vieille Église

COUDERT Myriam

7, Lot. Les Résidences du Stade - Montée de la Vieille Église
Tél. 06 26 22 29 06

CASAS-HERLUISON Maryse

6, Lot. Les Résidences du Stade - Montée

de la Vieille Église

Tél. 04 74 53 59 06

CORDIER Nicole

269, Voie de l'Europe
Tél. 04 74 85 21 91

CROS Hélène

122, Montée de la Bastide
Tél. 04 74 53 41 58

CROZE Huguette

87, Montée de la Bastide
Tél. 04 37 02 00 58

DERORY Marie

28, Montée de la Piconnière
Tél. 04 74 85 78 57

DURAND Angélique

5, Route de Bérardier
Tél. 06 84 79 60 87

HAMZA Nathalie

1028, Route de Chalon
Tél. 04 74 57 86 25

PIOLAT Liliane

281, Montée de la Vieille Église
Tél. 04 27 69 16 65

WARTELE Monique

4, Route de Saint-Sorlin

Tél. 06 10 16 28 11

FEUTRY Corinne

38, Route de Bérardier
Tél. 04 74 85 10 60

GENSANE Nadine

94, Chemin des Fenaisons
Tél. 04 74 54 62 49

HOPP Sureerat

373, Route de la Revollat
Tél. 04 74 54 52 98

KLEIN Virginie

2590, Route de Saint-Sorlin
Tél. 06 88 31 41 99

KONINCKS Zita

219, Montée de la Bastide
Tél. 04 74 31 73 62

LONGERE Isabelle

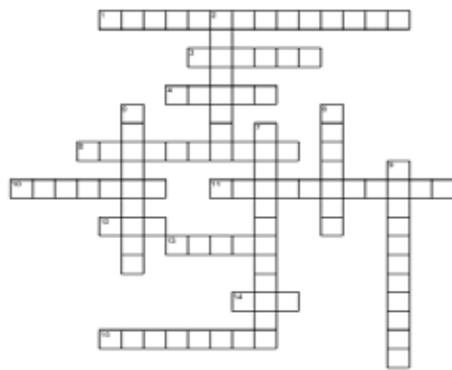
500, Rue des Anciens Combattants
Tél. 04 74 85 33 35

MONAN Véronique

94, Route de Bérardier
Tél. 04 74 87 37 84

NICAISE Martine

Les bons mots de Jardin



Horizontal

1. depuis longtemps
2. rue de la mairie
3. 016
4. x à lire
5. solide
6. y
7. y dansent, y chantent et bien d'autres
8. scène
9. Blason
10. ...
11. en bus

Vertical

2. Conte de Montléans
5. L'on y escalade allègrement
6. appréciée des écoliers
7. Réseau des bibliothèques
9. place musicale

Solution :



QUELQUES MOTS DE

Rébus



Numéros utiles

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 74 85 66 10
E.mail : bibliotheque@mairie-jardin.fr

SALLE JEAN MONNET

Tél. 04 74 31 89 38

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél. 04 74 31 89 37

GARDERIE SCOLAIRE

Tél. 04 74 31 89 32

ECOLE MATERNELLE

Directrice : Anne Delafraye
Tél. 04 74 31 89 36

ECOLE ELEMENTAIRE

Directeur : Yves Thabaret
Tél. 04 74 31 89 35

TAP

Tél. 06 07 36 96 46

VIENNAGGLO

Bât. Antarès
30, av. Général Leclerc - BP 263
38217 Vienne cedex
Tél. 04 74 78 32 10
Site : www.paysviennois.fr

• Accueil

Tél. 04 74 78 32 10
info@viennagglo.fr

• Voirie

Tél. 04 74 78 78 78
lbroche@viennagglo.fr

• Environnement Déchets

Tél. 04 74 53 45 16
environnement@viennagglo.fr

• Assainissement

Tél. 04 82 06 33 00
assainissement@viennagglo.fr

• Petite enfance Modes de garde

Tél. 04 27 87 80 00
petiteenfance@viennagglo.fr

• Multi-accueil "La Clef des Champs

Tél. 04 74 85 36 75
cleschamps@viennagglo.fr

• Téléalarme

Tél. 04 74 78 41 90

• Transports et déplacements

L'va point info - www.lvabus.com
Tél. 04 74 85 18 51

• L'va lignes régulières, transports scolaires :

Tél. 04 74 85 18 51 - www.lvabus.com

• L'va sur demande

Tél. 0 810 414 909

lvasurdemande@ratpdev.com

• L'va PMR

Tél. 0 810 810 414
lvasurdemande@ratpdev.com

• Covoiturage

www.covoiturage-paysviennois.fr

• Maison de la Mobilité

Tél. 04 74 85 18 51 - www.lvabus.com

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISÈRE À VOTRE SERVICE...

• Canton 1 (Vienne Nord)

Carmela Lo Curto-Cino et Erwann Binet - Tél. 04 74 53 28 57

• Canton 2 (Vienne Sud)

Élisabeth Célard et Patrick Curtaud
Tél. 04 76 00 38 38

• Maison de Département

3, quai Frédéric Mistral BP 222 -
38 217 Vienne Cedex
Tél. 04 74 87 93 00

PAYS VIENNOIS

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE AUX PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Tél. 04 74 85 11 18
ou adpah@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES SERVICES À LA PERSONNE DU PAYS VIENNOIS

Tél. 06 20 11 95 62
ou asso.asppv@gmail.com

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Montée Saint Marcel - Vienne
Tél. 0 810 253 880

CPAM (assistante sociale)

1, place Saint Pierre - Vienne
Tél. 36 46

CENTRE ANTI-POISON

Lyon - Tél. 04 72 11 69 11

CENTRE DES IMPÔTS

12, rue Jean Moulin - Vienne
Tél. 04 74 31 31 48

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

2, place Saint Pierre - Vienne
Tél. 04 74 31 44 00

E.R.D.F.

Tél. 0 810 761 773

GENDARMERIE

5, rue de l'Isle - 38200 Vienne

Tél. 17 ou 04 74 53 10 17

GRDF

Tél. 0 810 686 003

LOGEMENTS

Adivo

Tél. 04 74 78 39 00
www.advivo.fr

Opac

Tél. 04 74 11 11 11
www.opac38.fr

MISSION LOCALE

9, rue Laurent Florentin - Vienne
Tél. 04 74 78 37 90

MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE

Z.A. de Malissol - Vienne
Tél. 04 74 85 98 54

POLE EMPLOI

Tél. 04 74 85 11 18
30, avenue Général Leclerc
Vienne
Tél. 39 49

POMPIERS

54, avenue Berthelot
Vienne
Tél. 18 ou 04 74 31 11 80

SERVICE DES EAUX SUEZ LYONNAISE DES EAUX

Z.I. de l'Abbaye
Rue de Laverlochère
Pont-Evêque
Tél. 0 810 396 396 (clientèle)
Tél. 0 810 796 796 (urgence)

SMUR

Hôpital de Vienne
Tél. 04 74 31 32 62

S.N.C.F.

Renseignements, réservations
Tél. 36 35

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

Bld Eugène Arnaud - Vienne
Tél. 04 74 53 26 25

TRESORERIE DE VIENNE

Tél. 04 74 85 11 18
ou adpah@wanadoo.fr

U.R.S.S.A.F.

Quai Claude Bernard - Vienne
Tél. 04 37 60 10 51



Sur
réservation
24 heures / 24
7 jours / 7

Taxi CURTIL à Jardin et environs

Un service de qualité
Transport de 1 à 8 passagers - Toutes distances

Tél : 06 99 77 51 51



TAXI CONVENTIONNE SECURITE SOCIALE

TRANSPORT MEDICAL ASSIS

Hôpitaux, cliniques, maisons de retraite
Chimiothérapie, radiothérapie, dialyse
Consultations - Entrée / sortie d'hospitalisation



TRAJETS PRIVES OU PROFESSIONNELS

TOUTES DISTANCES jusqu'à 8 passagers

Allers / retours de groupes en toute sécurité : Soirées,
Discothèques, Restaurants, Mariages ou Thés dansants
Allers / retours pour Associations sportives ...
Transports pour courses ménagères



TAXI POUR GARES ET AEROPORTS

TRAJETS POUR DEPARTS ET RETOURS

Liaisons avec les hôtels à toute heure sur réservation
Séminaires - Conventions d'entreprise
A toute heure sur réservation



www.taxicurtil.fr - Appel direct sur smartphone

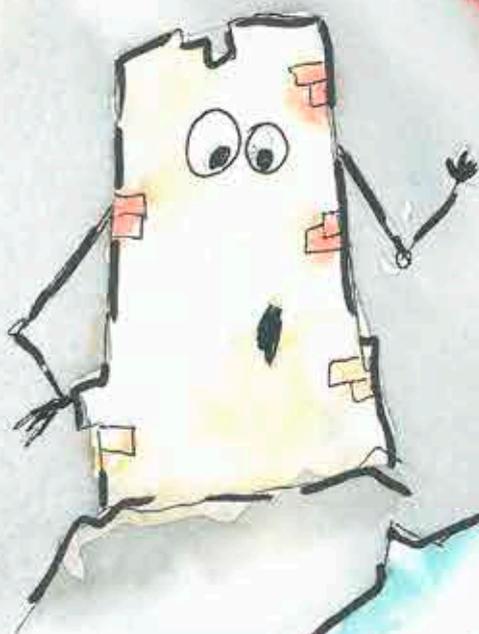
taxicurtil@gmail.com

CONCERT GOSPEL & CHANTS DE NOEL

By the Gospel Garden Group

Entrée libre soirée au profit du Téléthon

Eglise de Jardin **18 décembre**
20h30



**Nombreuses
animations
Restauration
Menu du terroir**

**10 avril
salle Jean
Monnet**



FOIRE AUX VINS & PRODUITS DU TERROIR